



RAPPORT SUR LES RASSEMBLEMENTS SUR *le patrimoine culturel autochtone*



30 mars 2019



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
CERCLE DU PATRIMOINE AUTOCHTONE.....	3
Le Cercle du patrimoine autochtone.....	3
Message de Karen Aird, présidente du Cercle du patrimoine autochtone.....	4
SECTION 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE	5
Les rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone.....	5
Le but de ces rassemblements	6
Les participants	6
Le Conseil consultatif autochtone	6
Le rapport.....	6
SECTION 2 : CONTEXTE ET FACTEURS.....	7
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	7
Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation	8
Projets de loi d'initiative parlementaire	8
Table ronde de la ministre.....	9
Rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur le patrimoine	9
SECTION 3 : CE QU'ON NOUS A DIT	10
SECTION 3.1 – Points de vue et enjeux Autochtones	10
Une vue globale du monde	10
Accès aux terres.....	10
L'importance du langage	11
L'importance des traditions orales	11
La perte du patrimoine	11
Un héritage de préjudice.....	12
Besoin de visibilité.....	12
À la recherche de possibilités économiques.....	12
Défis sur le plan de la capacité.....	12
SECTION 3.2 : Ce que les participants nous ont dit sur le travail de Parcs Canada dans le domaine du patrimoine culturel.....	13
Désignations, commémorations et valorisation du patrimoine.....	13
Expériences autochtones.....	15
Le partage des récits Autochtones.....	16
Entretenir les collections autochtones.....	18
Entreprendre des fouilles archéologiques	19
SECTION 3.3 : Ce qu'on nous a dit sur les fonctions principales de l'Agence	20
Améliorer les relations avec les Autochtones	21
Structures et processus de Parcs Canada.....	23
Politiques relatives aux ressources humaines et à la formation.....	25
SECTION 4 : PROCHAINES ÉTAPES	27
Comment les observations influencent le travail de Parcs Canada?.....	27
Comment Parcs Canada poursuivra les conversations.....	28
SECTION 5 : CONCLUSION.....	29
ANNEXES.....	31

Avant-propos

À l'automne 2018, j'ai eu la chance de participer à deux rassemblements dont l'objectif était de réunir des membres de l'équipe de Parcs Canada et des spécialistes, des aînés et des universitaires du patrimoine culturel autochtone pour discuter de la façon dont nous pouvons améliorer notre collaboration. Parcs Canada reconnaît qu'il n'a pas toujours été question de commémorer et de partager l'histoire du Canada d'une manière qui respecte les points de vue et les valeurs autochtones. Au cours des trente dernières années, nous nous sommes efforcés de renforcer nos relations avec les peuples autochtones, mais il reste encore beaucoup à faire. Ces rassemblements ont marqué le début d'une conversation sur ce que signifie se souvenir, commémorer, protéger et partager le patrimoine du Canada afin que notre avenir soit plus fort et reflète mieux les divers points de vue. Cette conversation est particulièrement importante pour le patrimoine et l'histoire autochtones.

Les récits partagés et les commentaires reçus lors de ces rassemblements, qui sont résumés dans le présent rapport, ont déjà commencé à éclairer le travail de Parcs Canada. Le présent rapport me permet de vous faire part de certaines de ces mises à jour et de réaffirmer mon engagement à faire avancer ce travail important.

J'aimerais remercier tous les participants pour leur honnêteté, leurs conseils et pour avoir partagé leurs récits et leurs points de vue. Vos contributions aident à façonner l'avenir des politiques et des programmes sur le patrimoine culturel au Canada ainsi qu'à mettre en valeur les lieux patrimoniaux et à en profiter. Je suis heureuse que nos chemins se croisent et que nous commençons à créer une communauté de spécialistes du patrimoine culturel, formée de représentants gouvernementaux et autochtones de partout au pays.



Le succès des rassemblements et le contenu de ce rapport ont bénéficié de l'apport et des contributions de nos partenaires du Cercle du patrimoine autochtone (CPA), des membres de notre estimé Conseil consultatif autochtone et de ceux qui ont gracieusement accepté de partager leurs récits avec nous. De plus, j'aimerais remercier nos animateurs professionnels et compétents ainsi que tous les artistes très talentueux qui, par leur danse, leur musique et leur humour, nous ont divertis et ont contribué à donner le ton à ces importantes discussions.

Enfin, je tiens à remercier tous les aînés qui ont partagé avec nous leurs récits, leurs histoires et leurs prières et les communautés autochtones qui nous ont accueillis sur leurs terres ancestrales pour entamer cet important dialogue. Merci et migwetch.

Joëlle Montminy, *vice-présidente*
Affaires autochtones et Patrimoine culturel,
Parcs Canada



CERCLE DU PATRIMOINE AUTOCHTONE

À propos du Cercle du patrimoine autochtone

Parcs Canada a eu le plaisir de collaborer étroitement avec le Cercle du patrimoine autochtone (CPA) et de recevoir ses conseils pour la préparation et la tenue de deux séances de mobilisation sur le patrimoine culturel. Ce dernier a fourni des conseils sur le processus de sélection et de mobilisation des représentants du patrimoine culturel autochtone de partout au Canada et a joué un rôle indispensable dans la conception et la prestation des séances de mobilisation.

Le CPA est un organisme dirigé par des Autochtones qui se consacre à mettre de l'avant les questions de patrimoine culturel importantes pour les Métis, les Inuit et les Premières Nations du Canada. Il reconnaît pleinement que les peuples autochtones comprennent et décrivent la notion de « patrimoine » en fonction de leurs propres points de vue, traditions et langues, et que le patrimoine autochtone est intrinsèque au bien-être autochtone pour l'ensemble des générations. Par le dialogue et l'apprentissage, le CPA se veut un organisme de confiance et inclusif qui facilite le partage d'information, d'idées et de questions liées aux lieux culturels, paysages, récits, langues, pratiques, arts, objets, lois et protocoles autochtones.

Actif depuis 2013 et constitué en société en 2016, le CPA appuie des mesures et des politiques conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et aux lois et protocoles des peuples autochtones. L'organisation se concentre principalement sur les questions et les initiatives canadiennes, mais s'engage aussi à soutenir le patrimoine culturel autochtone à l'échelle internationale. Le concept de patrimoine du CPA est ancré dans les réalités autochtones qui lient l'intangible et le tangible ainsi que le naturel et le culturel.



Définir le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel d'un point de vue autochtone

Les peuples autochtones comprennent et décrivent la notion de « patrimoine » en fonction de leurs propres perspectives, traditions et langues.

Bien qu'il soit difficile de donner une définition universelle du « patrimoine autochtone », il s'agit généralement d'idées, d'expériences, de visions du monde, d'objets, de formes d'expression, de pratiques, de savoir, de spiritualité, de liens de parenté et de lieux auxquels les Autochtones accordent de l'importance, chacun de ces concepts étant étroitement liés.

Le patrimoine a une valeur intrinsèque pour le bien-être des peuples autochtones et touche toutes les générations.

***Définition rédigée par le Cercle
du patrimoine autochtone (CPA)***

PRÉSIDENTE DU CERCLE DU PATRIMOINE AUTOCHTONE

Message de Karen Aird

En acceptant une invitation à travailler avec Parcs Canada sur le programme de mobilisation des Autochtones, le CPA avait deux objectifs principaux. D'abord, aider à amener les chercheurs, les aînés, les universitaires, les gardiens et les conservateurs autochtones à collaborer directement avec Parcs Canada aux programmes qui nécessitent l'expertise et les connaissances des Autochtones. Ensuite, permettre au CPA de mieux comprendre le mandat et les activités de Parcs Canada afin de nous permettre de suivre les progrès réalisés par rapport aux promesses faites dans le cadre du programme de mobilisation et d'examiner comment



les mesures prises par le Canada aideront à renouveler une relation de nation à nation avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et les partenariats.

Au cours des séances de mobilisation, les participants autochtones ont décrit leurs efforts pour annuler les effets des politiques, des programmes et des lois issus du colonialisme qui ont réduit au silence les langues autochtones, diminué le rôle des aînés et des gardiens du savoir, supprimé les lois et protocoles et isolé les communautés des terres qui les soutiennent. Ils ont aussi expliqué les nombreuses intégrations du patrimoine dans leur vie quotidienne sans l'appui des gouvernements. Les conversations ont également mis en lumière la diversité des expériences représentatives du patrimoine autochtone et les raisons pour lesquelles elles sont si précieuses pour les communautés autochtones et l'ensemble des Canadiens.

Les récits et les conseils partagés au cours de ces premières séances aideront et guideront le travail du CPA et ont posé les assises pour de meilleures relations avec toutes les parties concernées. Le CPA souhaite dire : « Mussi, Mewich, Nakurmiik, Marsee, Merci, Ish nish, Masi chok, Woliwon » à tous les participants autochtones, en particulier les gardiens du savoir et le personnel de Parcs Canada, et à la vice-présidente, Joëlle Montminy, qui a eu la vision et le courage de se lancer dans cette collaboration.

Karen Aird, présidente, CPA



SECTION 1

Introduction et contexte

L'Agence Parcs Canada administre plus de 90 pour cent des terres fédérales. Presque tous les lieux patrimoniaux administrés par l'Agence comprennent des terres liées aux pratiques ancestrales des Premières Nations, des Inuit ou des Métis. Pour cette raison, Parcs Canada a une responsabilité unique de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Le réseau des lieux patrimoniaux de l'Agence aide les Canadiens à découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada. Notre travail en partenariat avec les peuples autochtones nous permet de favoriser le dialogue de réconciliation et de faciliter l'apprentissage culturel chez les Canadiens.

L'Agence mène d'importants travaux pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Certaines de ces initiatives sont visibles et font déjà une différence, alors que d'autres jettent les bases d'un changement positif dans les mois et les années à venir. Dans les sous-sections « Quelques points à propos de... » et « Regard vers l'avenir » de la section 3 du rapport, vous trouverez des exemples de quelques initiatives en cours, de certains des progrès réalisés et de quelques-unes des activités prévues dans un proche avenir. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de toutes les mesures prises par l'Agence pour faire progresser la réconciliation ou de tout ce qui a été accompli à ce jour. Ce ne sont là que des exemples partagés avec le lecteur qui peuvent être intéressants, car ils sont directement liés à ce que nous avons entendu.

Parcs Canada entretient des relations avec plus de 300 groupes autochtones à l'échelle locale et régionale partout au pays et l'Agence a pris des mesures pour collaborer plus étroitement avec les représentants autochtones mais nous voulons et devons en faire plus.



Rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone

Parcs Canada a organisé deux rassemblements à l'automne 2018 qui ont réuni des représentants autochtones et le personnel de Parcs Canada pour discuter de comment Parcs Canada peut améliorer ses processus et ses politiques sur le patrimoine culturel afin de mieux reconnaître les peuples autochtones et leurs points de vue. Le premier a eu lieu les 6 et 7 novembre 2018 à Calgary, en Alberta. Le deuxième a eu lieu les 27 et 28 novembre 2018 à Gatineau, au Québec. Chaque rassemblement a commencé par une soirée décontractée où les participants ont eu l'occasion de se rencontrer, de mieux comprendre le contexte des discussions prévues et d'assister à une prestation culturelle. Le lendemain, les participants ont assisté à des présentations de Joëlle Montminy, vice-présidente, Affaires autochtones et Patrimoine culturel, et sur deux lieux administrés par Parcs Canada travaillant avec les peuples autochtones (voir l'**annexe A** pour une description de ces exemples). Des séances en petits groupes ont ensuite été organisées pour recueillir les commentaires des participants sur divers sujets liés au patrimoine culturel autochtone (voir l'**annexe B** pour les programmes y compris la liste des questions et des sujets).

Le but de ces rassemblements :

- ❖ Mieux comprendre les points de vue des Autochtones en ce qui a trait au patrimoine culturel;
- ❖ Comprendre comment Parcs Canada peut mieux reconnaître les peuples autochtones et leur histoire, leurs valeurs patrimoniales et leurs pratiques de la mémoire dans ses politiques et programmes d'histoire et de commémoration;
- ❖ Comprendre où les peuples autochtones peuvent souhaiter assumer la direction dans ces domaines;
- ❖ Établir des pratiques respectueuses de mobilisation des peuples autochtones qui serviront de modèles pour les prochaines initiatives de Parcs Canada;
- ❖ Cibler les personnes qui s'intéressent aux initiatives de Parcs Canada et qui peuvent contribuer à leur avancement, ainsi qu'établir et entretenir des relations avec ces spécialistes et organismes du patrimoine culturel autochtone.

Parcs Canada a abordé ces séances de mobilisation avec le désir fondamental de créer un espace de conversation avec les partenaires autochtones. Nous avons construit nos discussions, nos questions et notre programme en fonction des commentaires des conseillers et des participants autochtones.

Les participants :

Ces rassemblements ont réuni 66 participants autochtones et 33 représentants du gouvernement. Des hommes et des femmes autochtones de divers âges représentaient leurs organisations et leurs cultures de partout au Canada. Les employés de Parcs Canada, le Cercle du patrimoine autochtone et le Conseil consultatif autochtone ont proposé des participants. La plupart des participants autochtones occupaient des postes liés au patrimoine culturel, notamment des aînés, des directeurs généraux et des représentants du patrimoine d'une nation ou d'une bande. (Vous trouverez la liste complète des participants à l'**annexe C**.)

Bon nombre des participants gouvernementaux représentaient la Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, qui a parrainé les rassemblements. Parmi les autres participants, mentionnons des employés de Parcs Canada provenant d'autres secteurs de l'Agence, de Patrimoine canadien, de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. (Vous trouverez la liste complète des participants à l'**annexe C** et la structure organisationnelle de Parcs Canada à l'**annexe D**.)

Le Conseil consultatif autochtone :

Notre premier pas vers la tenue de ces rassemblements a été de créer le Conseil consultatif autochtone, qui a guidé notre prise de décisions et a fourni des conseils sur l'organisation de ces deux rassemblements. Les coprésidentes étaient Karen Aird, présidente du Cercle du patrimoine autochtone, et Ellen Bertrand, directrice des stratégies en patrimoine culturel à Parcs Canada. Le Conseil était formé de cinq dirigeants autochtones de partout au Canada (1 Métis, 1 Inuit et 3 membres des Premières Nations). Le Conseil s'est réuni une fois par semaine et a donné des conseils sur le choix des participants, du lieu et des animateurs, les questions à débattre pendant les rassemblements et l'exécution. Il a aussi approuvé tous les documents envoyés aux participants et a formulé des observations sur ce rapport. (Veuillez consulter l'**annexe E** pour obtenir plus d'information sur le Conseil.)

Le rapport :

Le présent document est un rapport final qui résume les discussions aux deux rassemblements. Il a surtout été question du patrimoine culturel autochtone qui guidera le travail de l'Agence Parcs Canada. Les preneurs de notes ont assisté à toutes les discussions et leurs notes détaillées ont été soigneusement transcrites et partagées avec les participants après les rassemblements. Ces notes constituent la base du présent rapport.

SECTION 2

Contexte et facteurs

Parcs Canada sait que les Autochtones veulent voir des changements. Parcs Canada a aussi besoin d'un réseau d'intervenants et de spécialistes du patrimoine culturel avec lesquels il peut collaborer pour aider à réaliser ces changements. Le gouvernement du Canada, y compris Parcs Canada, s'est engagé envers la réconciliation et une relation de nation à nation avec les peuples autochtones fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

En mai 2016, le gouvernement canadien a annoncé qu'il appuyait entièrement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Il s'agit d'un document qui guide le travail de réconciliation à Parcs Canada. Les efforts de l'agence doivent aussi s'harmoniser à l'orientation de haut niveau du gouvernement du Canada.

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada définit la réconciliation comme « un processus continu visant à établir et à maintenir des relations respectueuses. » De plus, « un élément essentiel de ce processus consiste à réparer le lien de confiance en présentant des excuses, en accordant des réparations individuelles et collectives, et en concrétisant des actions qui témoignent de véritables changements sociétaux ».

Le réseau des lieux patrimoniaux de l'Agence, situé dans chaque province et territoire du Canada, offre à Parcs Canada une occasion unique de s'associer et de collaborer avec les peuples autochtones. Nous favorisons ainsi un dialogue de réconciliation et créons des occasions d'apprentissage culturel pour tous les Canadiens.

Parcs Canada a élaboré un plan de travail, qui a été approuvé en mars 2019 et qui décrit une série de

mesures pour relever les défis qui entravent les progrès de la réconciliation au sein de l'Agence. Ce plan de travail indique les changements aux politiques et aux pratiques qui aideront les unités de gestion à travailler avec les partenaires autochtones et il devrait être mis en œuvre sur une période de cinq ans, avec un compte rendu annuel sur les progrès. Une copie du plan de travail intitulé *La voie du changement : un virage interne vers la réconciliation à Parcs Canada* sera affichée sur le site Web de Parcs Canada dans les prochains mois.



© Parcs Canada

Dans ce contexte plus large de réconciliation, un certain nombre d'initiatives gouvernementales ont été mises de l'avant pour permettre à l'Agence de faire progresser son travail sur le patrimoine culturel. Celles-ci comprennent notamment :

Appels à l'action de la CVR

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) a présenté 94 Appels à l'action visant à remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et à faire avancer le processus de réconciliation du Canada. L'Appel à l'action 79 exige la création d'un cadre de réconciliation pour le patrimoine canadien et la commémoration. Le travail sur l'Appel à l'action 79 relève des responsabilités de Parcs Canada et est en cours d'exécution par l'Agence. L'Appel à l'action 79 a pour objet :

1. la modification de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* de manière à inclure la représentation des Premières Nations, des Inuit et des Métis au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de son secrétariat;
2. l'examen des politiques, des critères et des pratiques se rattachant au Programme national de commémoration historique pour intégrer l'histoire, les valeurs patrimoniales et les pratiques de la mémoire autochtones au patrimoine et à l'histoire du Canada;
3. l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national du patrimoine et d'une stratégie pour la commémoration des sites des pensionnats, de l'histoire et des séquelles de ces pensionnats et de la contribution des peuples autochtones à l'histoire du Canada¹.

Projets de loi d'initiative parlementaire

Un certain nombre de projets de loi qui sont débattus au Parlement auront une incidence directe ou indirecte sur le travail de Parcs Canada pour faire progresser la réconciliation. Ceux-ci comprennent notamment ce qui suit :

Le projet de loi C-374 (*Loi sur les lieux et monuments historiques*) a été présenté en 2017. Ce projet de loi propose de modifier la *Loi sur les lieux et monuments historiques* afin d'accroître la représentation autochtone au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

En 2018, le projet de loi d'initiative parlementaire C-391 (*Loi sur le rapatriement de biens culturels autochtones*) a été présenté pour appuyer le retour des objets culturels à leurs communautés d'origine. Cette loi peut avoir une incidence sur la façon dont Parcs Canada gère la collection d'objets autochtones sous sa garde.

Au moment de la rédaction du présent rapport, ces deux projets de loi faisaient l'objet d'un débat au Parlement.



¹ Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action

Table ronde de la ministre

Tous les deux ans, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique entreprend un important processus de mobilisation avec les membres du public de partout au Canada, appelé la Table ronde de la ministre. En 2017, le rapport *Parlons de Parcs Canada* exposait les principaux points soulevés lors des dernières séances de Table ronde et les engagements pris par Parcs Canada pour donner suite à ces commentaires. L'un des cinq sujets de discussion de ces séances de consultation était « promouvoir la réconciliation entre les peuples autochtones et tous les Canadiens ». À la lumière de ces commentaires, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique s'est engagée à prendre diverses mesures directement liées à la participation et à l'inclusion des peuples autochtones dans le travail de Parcs Canada. (Vous trouverez à l'**annexe F** la liste des engagements contenus dans le rapport de la Table ronde de la ministre concernant les travaux de Parcs Canada sur le patrimoine culturel autochtone et un lien vers le document complet.)

Rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur le patrimoine

En décembre 2017, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI) a produit un rapport intitulé *Préserver le patrimoine du Canada : Les fondements de notre avenir*, lequel contient 17 recommandations visant à améliorer la conservation du patrimoine au Canada, y compris les lois et les politiques fédérales sur le patrimoine, les mesures financières et l'intégration des points de vue autochtones. Plus particulièrement, les recommandations 15, 16 et 17 ont ciblé des domaines à améliorer en ce qui concerne le patrimoine des peuples autochtones. (Vous trouverez à l'**annexe G** les détails des recommandations 15, 16 et 17 et un lien vers le document complet.)

Tout au long de 2018, Parcs Canada a entrepris des recherches et des séances de mobilisation afin d'éclairer la réponse au rapport. Cette mobilisation comprenait les deux rassemblements autochtones sur le patrimoine culturel dont il est question dans le présent rapport.

« Qu'est-ce que le patrimoine?
Qu'est-ce que la culture?
C'est notre mode de vie. »

Mary Jane Johnson, participante



© Parcs Canada

SECTION 3

Ce qu'on nous a dit

Les réponses données lors des deux rassemblements ont été classées en thèmes et sujets communs. Les observations ont porté sur les trois domaines suivants :

Section 3.1 : Points de vue des Autochtones et enjeux liés aux patrimoines culturels et la collaboration avec le gouvernement.

Section 3.2 : Opinions et points de vue des Autochtones directement liés au travail et aux responsabilités de Parcs Canada en matière d'archéologie, de collections, de commémorations et de partage de récits.

Section 3.3 : Points de vue et perspectives des Autochtones sur les fonctions essentielles de l'Agence, comme les ressources humaines, la formation ainsi que la structure et les processus gouvernementaux qui appuient l'Agence dans son travail sur le patrimoine culturel.

SECTION 3.1 – Points de vue des Autochtones et enjeux

Cette section résume ce que nous ont dit les participants autochtones sur leurs enjeux liés à la collaboration avec le gouvernement et leur compréhension de leur patrimoine. Ces opinions et points de vue seront pris en compte dans les prochains travaux de Parcs Canada.

Une vue globale du monde

- ❖ Tout est interrelié : la terre, la nature, la langue, la culture, le savoir. Ces éléments dépendent les uns des autres.
- ❖ S'il en manque un, les autres en souffrent (p. ex., l'absence d'accès à la terre signifie que les cérémonies ne peuvent avoir lieu et que les histoires ne peuvent être racontées et sont oubliées.)
- ❖ C'est cette vue globale du monde qui constitue l'identité des peuples autochtones.
- ❖ C'est pourquoi les gardiens du savoir ne sont pas seulement des experts dans un domaine; ils doivent être polyvalents : culture, environnement, langue, science, etc.
- ❖ Voilà qui confirme le concept du récit paysager, qui dit que la terre est comme une personne vivante, chacun lieu ayant sa propre histoire.

« Notre patrimoine culturel est tiré de la terre et commence par nos propres histoires. C'est notre identité. »

Dr. Leroy Little Bear,
participant

Accès aux terres

- ❖ L'accès aux terres est essentiel pour maintenir les pratiques culturelles autochtones.
- ❖ Empêcher l'accès est néfaste pour l'identité d'un groupe autochtone. Cette interdiction s'est produite dans de nombreux parcs partout au pays en raison des lois, des droits d'entrée et de la surpopulation des lieux sacrés.
- ❖ Le rétablissement de l'accès par la gratuité de l'entrée, l'aménagement d'un espace pour les cérémonies et la permission de chasser ou de cueillir est important pour la restauration du patrimoine culturel et le bien-être des communautés autochtones.

L'importance du langage

- ❖ Le langage fait partie de toute vie et garde la culture intacte.
- ❖ La spiritualité est ancrée dans le langage.
- ❖ Le langage est notre façon d'identifier les gens.
- ❖ Il y a deux façons de penser au langage :
1) la façon de parler et 2) la façon dont la culture et les idées sont présentées.
- ❖ Une grande partie de la connaissance des langues autochtones a été perdue. Il est important de retrouver ce qui a été perdu pour le transmettre.

« J'ai une chanson dans le monde entier qui m'appartient; une phrase en dit long sur moi. C'est la façon de voir les choses, de se comporter, de reconnaître. »

Fibbie Tatti, participante

« Il doit y avoir une reconnaissance de la vérité et du mal qui est fait. »

James Igloliorte, docteur h.c.,
Conseil consultatif autochtone

L'importance des traditions orales

- ❖ Les cultures autochtones se perpétuent grâce aux traditions orales.
- ❖ Les traditions orales sont essentielles à la compréhension du patrimoine unique des Autochtones.
- ❖ Les traditions orales autochtones méritent, tout comme le savoir occidental (p. ex., propriété intellectuelle, preuves scientifiques ou historiques) d'être protégées.
- ❖ La recherche sur les racines des traditions orales autochtones aidera à préserver ce savoir.

La perte du patrimoine

- ❖ Les terres ancestrales, les animaux et les plantes risquent de disparaître en raison des changements climatiques.
- ❖ Le savoir traditionnel autochtone risque d'être perdu, car des aînés décèdent sans l'avoir transmis.
- ❖ La transmission du savoir traditionnel à la prochaine génération est essentielle à la survie du patrimoine culturel autochtone.
- ❖ Il est difficile de transmettre le savoir traditionnel autochtone, car les aînés hésitent souvent à partager leurs récits après qu'on leur ait enlevé des lieux spéciaux pour leurs communautés. Les peuples autochtones doivent faire face à l'isolement imposé par la colonisation.

Un héritage de préjudice

- ❖ Les pratiques coloniales ont beaucoup nui aux peuples autochtones en raison de la perte de terres qui ont affaibli leurs communautés et effacé leur histoire.
- ❖ Bien que le gouvernement canadien fonctionne selon un paradigme occidental, l'établissement de relations avec les peuples autochtones exige une reconnaissance des systèmes qui organisent leur savoir.
- ❖ La confiance et le respect sont les points de départ de l'établissement d'une relation entre Parcs Canada et les peuples autochtones.
- ❖ Parcs Canada doit dire la vérité pour remédier aux préjudices passés causés par ses actions visant à gagner la confiance des peuples autochtones, présenter des excuses et reconnaître les promesses non tenues.

« Le patrimoine n'est pas une entité distincte; il se mêle au quotidien. »

Art Napoleon, directeur du CPA, participant

« Le Canada n'existerait pas sans les contributions des Autochtones. Ces contributions devraient être visibles. Nous sommes ce pays. Nous sommes tous des Canadiens. Le Canada est un pays autochtone »

Madeline Redfern, directrice du CPA et participante

Besoin de visibilité

- ❖ Le patrimoine autochtone n'est pas un artefact du passé. Il est actif en ce moment et est en création constante.
- ❖ Les peuples autochtones connaissent un renouveau de leur culture qu'ils veulent partager avec le monde.
- ❖ Les peuples autochtones veulent faire partie de la culture de Parcs Canada d'une manière significative, – pas seulement « bannique, tresses et perles ».
- ❖ Les peuples autochtones veulent être visibles par la reconnaissance de leur territoire traditionnel, de leurs protocoles et de leurs symboles.

À la recherche de possibilités économiques

- ❖ Les peuples autochtones sont à la recherche de nouvelles possibilités économiques.
- ❖ Les peuples autochtones adoptent une industrie touristique qui peut offrir des possibilités économiques, accroître leur visibilité et renforcer leur identité culturelle.
- ❖ Les touristes sont à la recherche de rencontres authentiques avec des peuples autochtones exprimant leurs cultures ancestrales.

Défis sur le plan de la capacité

- ❖ Les groupes autochtones n'ont souvent pas le personnel et l'expertise nécessaires pour traiter les demandes formulées par des groupes externes.
- ❖ Les communautés autochtones peuvent être aux prises avec de graves problèmes de santé, de finances, d'éducation et d'autonomie gouvernementale.
- ❖ Les peuples autochtones souhaitent renforcer les capacités de leurs membres, mais manquent souvent de possibilités et de financement.

SECTION 3.2 – Ce que les participants nous ont dit sur le travail de Parcs Canada dans le domaine du patrimoine culturel

La présente section résume ce que les participants nous ont dit sur le travail de Parcs Canada dans le domaine du patrimoine culturel et comprend une liste des suggestions formulées par les participants aux fins d'examen. La présente section décrit aussi certaines des initiatives de Parcs Canada et comment les observations recueillies lors de ces rassemblements éclairent le travail de l'Agence.

Désignations, commémorations et valorisation du patrimoine

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LES DÉSIGNATIONS, LES COMMÉMORATIONS ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Le système de désignation nationale actuel est un système colonial qui ne reconnaît pas les points de vue des Autochtones. Les communautés autochtones se sentent exclues du processus de désignation actuel. Le programme de commémoration et de désignation actuel ne tient pas compte des visions du monde et du savoir traditionnel des Autochtones.

Aucun consensus ne se dégage sur la désignation d'un plus grand nombre de lieux autochtones si le résultat est que les Autochtones n'y ont pas accès ou si les sites sacrés deviennent des lieux publics. Cependant, si la désignation et la protection étaient jumelées, il y aurait moins de réticences à proposer la désignation de lieux autochtones.



CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE CONCERNANT LES DÉSIGNATIONS, LES COMMÉMORATIONS ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

- ❖ La désignation et la commémoration, y compris la rédaction des textes de plaque, devraient se faire conjointement avec les peuples autochtones et tenir compte de leurs points de vue et de leurs langues.
- ❖ Le processus de désignation et de commémoration devrait tenir compte des points de vue des Autochtones, notamment par la valorisation du savoir traditionnel oral, l'invitation au renouveau linguistique et l'appui d'une vue globale du monde.
- ❖ D'autres lieux/récits précoloniaux devraient être désignés et commémorés.
- ❖ Il faut veiller à ce que les désignations ne limitent pas l'accès des peuples autochtones aux terres ancestrales ou ne menacent pas les lieux sacrés.
- ❖ Il faut mieux éduquer le public sur les processus de désignation en rendant l'information facilement accessible sur le site Web.
- ❖ Les commémorations devraient reconnaître l'histoire difficile des peuples autochtones, comme les pensionnats.
- ❖ Il faut être ouvert à la commémoration des lieux autrement que par une plaque commémorative.
- ❖ S'assurer de la représentation des peuples autochtones à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) est un pas dans la bonne direction. Les nominations peuvent être effectuées selon les méthodes suivantes :
 - Sélection des candidats par un comité autochtone pancanadien;
 - Vérification des candidats par des organisations autochtones;
 - Donner aux organisations autochtones le pouvoir de choisir les personnes nommées.



© Parcs Canada

Quelques points sur les désignations, les commémorations et la valorisation du patrimoine...

- ❖ Le processus de désignation et de commémoration comprend des dispositions visant à valoriser le savoir traditionnel autochtone, à consulter les groupes autochtones et à inclure les langues autochtones dans les textes de plaque.
- ❖ Il y a actuellement 265 désignations autochtones sur un total de 2192 (ce qui représente un peu plus de 12 %) et environ 105 plaques comprennent une langue autochtone.
- ❖ Toutes les désignations sont examinées en collaboration avec des chercheurs autochtones pour s'assurer qu'elles respectent les points de vue et l'histoire des Autochtones. Une fois les travaux terminés, Parcs Canada collaborera avec les communautés autochtones pour réviser toutes les désignations et tous les textes visés.

Regard vers l'avenir...

Afin d'améliorer la représentation des peuples autochtones et leurs points de vue en matière de désignation, Parcs Canada entreprend un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- ❖ Ajouter des représentants des Premières Nations, des Métis et des Inuit à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada afin qu'ils puissent donner leurs points de vue sur les désignations et les commémorations (en attente de l'approbation du projet de loi C-374 par le Parlement);

- ❖ Collaborer avec les Autochtones à l'examen et à la modification des politiques, des pratiques et des programmes de Parcs Canada en matière de patrimoine culturel, de désignations nationales et de commémorations;
- ❖ Examiner les moyens de commémorer les désignations; et
- ❖ Mener une campagne de sensibilisation pour s'assurer que les communautés autochtones du Canada comprennent le processus de désignation et se sentent invitées à y contribuer.

« Les histoires ne viennent pas d'un livre. Faites-nous participer, venez camper dans ma tente, faites une offrande pour remercier le caribou. Ne prétendez pas avoir appris des choses à mon sujet ou à propos de notre vie dans un livre. Nous devons être là. »

Jodie Ashini, participante

Expériences autochtones

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LES EXPÉRIENCES AUTOCHTONES

Les Autochtones veulent que les visiteurs des lieux administrés par Parcs Canada sachent quelles terres ancestrales ils visitent. La connaissance de ces terres d'origine est importante pour les Autochtones et aidera les visiteurs à faire des choix respectueux quant au territoire et aux cultures autochtones.

Les touristes veulent des rencontres éducatives et enrichissantes, tandis que les peuples autochtones veulent que le développement économique de leur communauté s'appuie sur leurs traditions. Le partage des histoires par les Autochtones augmente le nombre de points de vue et la démonstration d'activités traditionnelles enrichit l'authenticité de l'expérience du visiteur.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCES AUTOCHTONES :

- ❖ Inclure la reconnaissance du territoire ancestral sur les panneaux de bienvenue.
- ❖ Utiliser des noms de lieux autochtones sur les panneaux de signalisation.
- ❖ Travailler avec les Autochtones de la région pour enseigner aux visiteurs le protocole à adopter dans cet endroit.
- ❖ Appuyer les cérémonies publiques des cultures autochtones qui se déroulent sur les lieux administrés par Parcs Canada.
- ❖ Collaborer avec les Autochtones locaux pour élaborer et offrir des programmes éducatifs aux jeunes.
- ❖ Appuyer les expériences touristiques autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada.
- ❖ Soutenir les entreprises autochtones.
- ❖ Reconnaître et promouvoir les peuples autochtones sur le site Web de Parcs Canada.

Quelques points sur les expériences autochtones...

- ❖ Environ dix à quinze pour cent des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada sont dotés d'une signalisation en langue autochtone, et d'autres lieux l'ajouteront. De plus, certains lieux offrent des programmes ou des services d'interprétation personnelle en langues autochtones.
- ❖ Depuis 2016, Parcs Canada a appuyé 43 initiatives touristiques autochtones par l'entremise de son Fonds pour le tourisme, les expériences et les récits autochtones et a établi un partenariat officiel avec l'Association touristique autochtone du Canada (ACTI).
- ❖ Parcs Canada a créé une Communauté de pratique sur les relations avec les Autochtones afin d'améliorer les communications internes et le partage des pratiques exemplaires dans les lieux administrés par Parcs Canada.

« L'histoire du colonisateur/
des colons n'est pas séparée
de celle des Autochtones. »

Clifford Paul, participant

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada s'est engagé à collaborer avec les peuples et les communautés autochtones pour offrir de nouvelles occasions de partager leurs protocoles et leur histoire. Grâce à des partenariats, le but est de créer des programmes d'interprétation et de conte axés sur les activités et les connaissances traditionnelles.
- ❖ Parcs Canada modifiera le manuel de signalisation extérieure ainsi que ses normes et lignes directrices sur les marques afin de fournir des directives uniformes sur l'ajout des langues autochtones sur les futurs panneaux dans les lieux sous son administration.
- ❖ Parcs Canada s'est engagé à élaborer des outils pour communiquer les pratiques exemplaires concernant l'ajout des langues autochtones aux documents de communication des lieux patrimoniaux (p. ex., guides d'activités des visiteurs, brochures comprenant des cartes et panneaux d'interprétation).
- ❖ Parcs Canada participera de diverses façons à la célébration de l'Année internationale des langues autochtones (AILA) des Nations Unies.

« Les touristes veulent entendre
tous les récits et l'histoire. Parcs
Canada est la bonne organisation
pour apporter des changements. »

Eric Tootoosis, participant

Le partage des récits autochtones

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LE PARTAGE DES RÉCITS AUTOCHTONES

Les Autochtones veulent que leurs récits soient racontés dans les lieux administrés par Parcs Canada. Ils veulent être parmi ceux qui les racontent. La perception actuelle est que les lieux administrés par Parcs Canada racontent les récits coloniaux en présentant une vision unilatérale de l'histoire.

Parcs Canada peut être un important lieu d'apprentissage de l'histoire autochtone pour les jeunes Canadiens et Autochtones.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LE PARTAGE DES RÉCITS AUTOCHTONES :

- ❖ Veiller à ce que les points de vue autochtones soient reconnus dans les récits racontés dans tous les lieux administrés par Parcs Canada.
- ❖ Collaborer avec les peuples autochtones locaux pour trouver des moyens de raconter les récits de façon impersonnelle, comme des expositions, des vidéos, des livres, des guides pédagogiques, etc.
- ❖ Embaucher des Autochtones locaux pour partager leurs récits.
- ❖ Demander au personnel du lieu de travailler directement avec les peuples autochtones locaux ou de suivre une formation pour favoriser une meilleure compréhension de leurs points de vue.
- ❖ Inviter les jeunes Autochtones à participer à des activités et des ateliers de narration.
- ❖ Raconter les histoires difficiles de la relation entre les autorités coloniales et autochtones, c'est-à-dire l'histoire « sombre » de chaque lieu.

Quelques points sur le partage des récits autochtones...

- ❖ Le budget de 2018 prévoyait des fonds pour s'assurer que les points de vue, les voix et l'histoire des Autochtones soient intégrés dans les lieux administrés par Parcs Canada. Des travaux sont en cours pour revoir comment les lieux présentent leur histoire et plusieurs lieux étoffent déjà activement leurs présentations, en reconnaissant les multiples points de vue et en partageant l'autorité.

« L'histoire complète de l'objet doit être cogérée à chaque étape, ce qui comprend la photographie, l'exposition, etc. »

Rae Mombourquette, participante

- ❖ L'équipe nationale de Parcs Canada appuie les unités de gestion et les partenaires autochtones pour faire avancer les projets qui cherchent à inclure les points de vue des Autochtones et s'assurer que leurs récits sont racontés dans leurs mots et à leur façon.

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada mène actuellement une consultation sur la version provisoire du Cadre pour l'histoire et la commémoration, qui guidera le partage de l'histoire du Canada dans les lieux patrimoniaux au pays. Une fois mis en place, ce cadre encouragera les lieux à adopter une nouvelle approche qui comprend l'histoire au-delà des récits coloniaux habituels.



Entretenir les collections autochtones

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LES COLLECTIONS AUTOCHTONES

Les communautés autochtones doivent avoir accès aux objets culturels pour préserver leur patrimoine culturel. Les objets culturels devraient être restitués à leur communauté d'appartenance, malgré les nombreux défis posés. Cette restitution est particulièrement urgente pour les restes humains et les objets funéraires qui ont une grande signification et nécessitent une attention particulière. Les communautés de souche ont un intérêt particulier dans tout processus de rapatriement qui touche leurs ancêtres.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE AVEC LES COLLECTIONS AUTOCHTONES :

- ❖ Commencer à rapatrier les collections associées à des communautés de souche spécifiques par les actions suivantes :
 - Prioriser les restes humains
 - Identifier les objets autochtones dans la collection de Parcs Canada et identifier leur origine.
 - Informer les communautés de descendance que Parcs Canada est en possession de culture matérielle.
 - Travailler avec les communautés pour établir les protocoles de rapatriement.
- ❖ Quand le rapatriement n'est pas possible, Parcs Canada devrait :
 - Assurer l'accessibilité des collections aux communautés autochtones.
 - Établir un processus pour le prêt des objets pour les cérémonies.
 - Engager des employés qui comprennent les objets et comment en prendre soin de manière appropriée.
 - Travailler avec des leaders autochtones qui comprennent les protocoles en place.
 - Partager l'espace dans les installations de Parcs Canada pour permettre aux communautés autochtones de prendre soin de leurs objets.
- ❖ Créer des reproductions d'objets à partager avec les communautés ou le public.
- ❖ Utiliser un langage sur les objets culturels qui respecte les points de vue des Autochtones.
- ❖ Former les peuples autochtones à la gestion des collections.

Quelques points sur les collections...

- ❖ La collection de Parcs Canada comprend environ 31 millions d'objets historiques et archéologiques, dont jusqu'à 10 % sont autochtones.
- ❖ Parcs Canada collabore avec des groupes autochtones de partout au Canada afin de faciliter l'accès à ces objets dans le cadre d'un projet visant à regrouper la collection dans une nouvelle installation construite à Gatineau, au Québec.

« L'histoire de la vie de l'objet doit être co-gérée, y compris la photographie, l'affichage, etc. – à chaque étape. »

Rae Mombourquette, participante

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada continuera de mieux comprendre les intérêts et les points de vue des peuples autochtones afin d'améliorer ses procédures en matière de soin et de manipulation des objets autochtones. Cela donnera à Parcs Canada l'occasion de collaborer avec les peuples et les communautés autochtones en ce qui concerne le renforcement des capacités et la formation en matière de conservation et de gestion des collections, par exemple par des stages et des opportunités d'emploi dans le domaine des collections.
- ❖ Les politiques de Parcs Canada régissant l'entretien et la gestion des objets historiques et archéologiques et des restes humains font actuellement l'objet d'un examen. Parcs Canada collaborera avec des conseillers en patrimoine culturel autochtone à l'élaboration de nouvelles politiques, et pratiques qui appuient la réconciliation et reflètent les perspectives autochtones sur l'histoire, les valeurs patrimoniales et les pratiques de la mémoire.

Entreprendre des fouilles archéologiques

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR L'ARCHÉOLOGIE

Les archéologues ont déterré des objets sacrés et les ont retirés de la terre à laquelle ils appartiennent. Ils ont perturbé des sites sacrés et recueilli des artefacts sans consulter les peuples autochtones.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE EN CE QUI CONCERNE L'ARCHÉOLOGIE :

- ❖ Laisser les objets à l'endroit où ils se trouvent, surtout les restes humains.
- ❖ Collaborer avec les peuples autochtones locaux lors de travaux archéologiques et signaler immédiatement toute découverte.
- ❖ Travailler avec les peuples autochtones locaux pour établir des protocoles appropriés permettant de travailler sur les terres ancestrales autochtones.
- ❖ Enseigner l'archéologie aux Autochtones afin qu'ils puissent participer au processus.
- ❖ Établir des partenariats avec des groupes autochtones dans le cadre d'un SIG et d'un système de connaissance des terres.
- ❖ Protéger les sites archéologiques sacrés des perturbations.

Quelques points sur l'archéologie...

- ❖ Parcs Canada utilise maintenant une approche d'intervention minimale dans ses travaux archéologiques et cherche à atteindre un équilibre entre la préservation de la culture matérielle sur place (c.-à-d., là où elle se trouve) et l'intervention (c.-à-d., les levés, les fouilles) pour obtenir assez de données pour orienter les efforts de conservation.



- ❖ Parcs Canada cherche à embaucher en priorité des archéologues autochtones pour participer à ses projets. Parcs Canada a pour objectif de collaborer avec les communautés autochtones dès que l'archéologie est réalisée dans les sites sous sa responsabilité.

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada s'est engagé à collaborer avec les détenteurs du savoir autochtone et les experts pour réviser et élaborer la politique, les protocoles et les outils archéologiques afin de s'assurer que des mécanismes efficaces sont en place pour faire participer les Autochtones à la conception des projets et à la prise de décisions. Les ressources pour cette révision ont été attribuées et la date d'achèvement prévue est mars 2023.



© Parcs Canada

SECTION 3.3 – Ce qu'on nous a dit sur les fonctions principales de l'Agence

Cette section résume ce que les participants nous ont dit sur nos pratiques d'embauche, nos relations avec les Autochtones, la formation du personnel ainsi que les structures et processus de Parcs Canada. Chacun de ces domaines peut nuire ou aider à aller de l'avant dans notre travail avec les peuples autochtones en matière de patrimoine culturel.

Les observations recueillies lors de ces rassemblements sont activement partagées à l'ensemble de l'Agence pour mobiliser les efforts collectifs. Tout comme la section 3.2, cette section comprend un résumé de « ce que les participants nous ont dit », ainsi qu'une brève description de certains travaux de Parcs Canada pertinents à ces domaines d'intérêt. Le travail de Parcs Canada progresse et change constamment selon l'évolution des connaissances acquises par l'entremise de notre engagement continu avec les partenaires autochtone.



© Parcs Canada

Améliorer les relations avec les Autochtones

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR L'AMÉLIORATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Les relations entre les organismes gouvernementaux et les Autochtones sont entachées par les fautes du passé, dont les mesures prises par Parcs Canada pour rompre les liens des Autochtones avec leurs lieux habituels. Cette histoire a érodé la confiance, ce qui fait de l'établissement de relations un défi qui vaut la peine d'être relevé.

La réconciliation exige une action locale et des politiques nationales. La véritable réconciliation passe par le libre accès des peuples autochtones à leurs terres ancestrales. La « vérité » est aussi importante que la « réconciliation » et nous devons reconnaître le passé afin de redonner confiance pour l'avenir. Le respect des engagements et la transparence sont essentiels pour que nous puissions favoriser la réconciliation.

Étant donné que bon nombre de ces relations sont embryonnaires, les représentants du gouvernement doivent faire preuve de respect durant le processus de mobilisation et de consultation. Les relations sont remises en question quand les Autochtones sont invités en retard à la discussion, qu'il n'y a pas assez de temps pour tenir une discussion complète et qu'il n'y a pas de suivi des consultations. Tous doivent trouver un équilibre pour travailler ensemble.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE POUR AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

- ❖ Dire la vérité dans chaque lieu administré par Parcs Canada.
- ❖ Permettre aux peuples autochtones locaux d'entrer gratuitement dans tous les lieux administrés par Parcs Canada.
- ❖ Rendre les terres de Parcs Canada aux peuples autochtones.
- ❖ Ne rien entreprendre concernant les peuples autochtones sans travailler avec eux.
- ❖ S'assurer que la mobilisation et la consultation se font chaque fois d'une manière significative et respectueuse.
- ❖ Organiser des réunions dans des espaces éthiques.
- ❖ Être transparent et honnête dans son travail avec les peuples autochtones, y compris en informant les partenaires autochtones au sujet du travail en cours.
- ❖ Appuyer le personnel de Parcs Canada qui favorise les relations personnelles avec les Autochtones.

CONSEILS DES PARTICIPANTS AUTOCHTONES SUR COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

- ❖ Dites ce que vous êtes raisonnablement prêt à faire et soyez honnête sur ce qui est possible ou non.
- ❖ Faites preuve de souplesse et d'humilité.
- ❖ N'entamez pas de discussions avec un ordre du jour, mettez-le de côté et ayez une discussion ouverte. Ne refoulez pas les priorités non structurées.
- ❖ Montrez que vous êtes humain par des interactions en personnes et des rencontres informelles avec des gens qui mangent, parlent et rient.
- ❖ N'interrompez pas les aînés.
- ❖ Réunissez-vous en cercles pour éliminer toute hiérarchie.
- ❖ Écoutez respectueusement sans téléphone cellulaire.
- ❖ Communiquez avec les Autochtones dès le début de la conversation et maintenez le dialogue.
- ❖ Communiquez avec les groupes autochtones et informez-les qu'ils recevront une lettre leur demandant de participer pour qu'elle ne semble pas sortir de nulle part.
- ❖ N'envoyez pas vos jeunes employés qui ne savent pas qui nous sommes.
- ❖ Prenez part aux conversations. Ne vous contentez pas de réunions ponctuelles.
- ❖ Remettez en question l'idée de « devoir » dans la politique gouvernementale.
- ❖ Tenez compte du calendrier des événements et des réunions, p. ex. pas pendant la saison de chasse à l'automne.
- ❖ Faites preuve de respect envers les aînés en vous montrant souple dans la planification des événements.
- ❖ Prenez le temps et permettez une consultation complète.
- ❖ Organisez des déjeuners apprentissage entre le personnel et les groupes autochtones pour partager l'histoire et les récits.

Quelques points sur l'établissement de relations avec les peuples autochtones...

- ❖ Parcs Canada a élaboré les principes directeurs « PARCS » ci-dessous afin de promouvoir l'établissement de relations avec les partenaires autochtones.
- ❖ **Partenariats** : Travailler en collaboration pour la planification, la gestion et l'exploitation des aires patrimoniales
- ❖ **Accessibilité** : Favoriser l'accès au territoire ancestral et aux activités traditionnelles.
- ❖ **Respect** : Forger des liens de respect, de confiance et de compréhension mutuels.
- ❖ **Connaissances** : Honorer et intégrer le savoir traditionnel.
- ❖ **Soutien** : Soutenir les intérêts communautaires des partenaires autochtones.
- ❖ En vertu de son programme Portes ouvertes pour les peuples autochtones, Parcs Canada permet aux groupes autochtones qui ont un lien traditionnel avec un parc ou un lieu d'être exemptés du paiement des droits d'entrée

« La réconciliation, ce n'est pas une activité, c'est un processus. »

Reg Crowshoe, docteur h.c., aîné et participant

grâce à une entente avec le parc ou le lieu et le groupe autochtone. Plusieurs lieux administrés par Parcs Canada ont créé des protocoles d'entente avec les communautés autochtones locales dans le cadre de ce programme, ou sont en voie de le faire.

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada participera de diverses façons à la célébration de l'Année internationale des langues autochtones (AILA) des Nations Unies.
- ❖ Parcs Canada créera un Comité consultatif sur le patrimoine culturel autochtone (nom à confirmer). Ce Comité conseillera Parcs Canada sur les projets liés au patrimoine culturel. Un de ses objectifs sera de promouvoir la réconciliation et d'aider l'Agence à atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. (Remarque : Ce point est aussi mentionné dans la section Étapes suivantes).

« Si les politiques gouvernementales sont de nature oppressive, elles ne fonctionneront pas – les politiques ne doivent pas prévaloir sur les besoins des Autochtones. »

Keyaira Gruben, participante

Structures et processus de Parcs Canada

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LES STRUCTURES ET LES PROCESSUS

Les organismes gouvernementaux canadiens sont le produit de systèmes coloniaux qui causent des difficultés aux peuples autochtones qui travaillent avec le gouvernement. Il est temps que les systèmes gouvernementaux adoptent une vision autochtone afin d'intégrer le savoir-faire autochtone dans le travail du gouvernement. Les groupes autochtones veulent que le gouvernement comprenne leur situation particulière et qu'il ne les traite pas comme s'ils étaient tous les mêmes.

Les Autochtones veulent être des partenaires dans la gestion des lieux administrés par Parcs Canada. Les communautés autochtones locales sont liées à la terre et possèdent des connaissances précieuses pour aider à guider la gestion. Les ententes de cogestion, les programmes de gardiens comme le Programme des gardiens de Haida Gwaii et le Forum autochtone de Jasper sont de bons exemples de ces partenariats.



© Parcs Canada

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS SUR LES MESURES À PRENDRE EN CE QUI CONCERNE LES STRUCTURES ET LES PROCESSUS

- ❖ Disposer d'une équipe d'employés autochtones dévoués qui gèrent les relations avec les Autochtones.
- ❖ Conclure des ententes qui permettent aux groupes autochtones de participer à la gestion des lieux administrés par Parcs Canada.
- ❖ Rapprocher les structures traditionnelles et les politiques de l'Agence afin d'appuyer une vue globale du monde.
- ❖ Ramener le Comité de consultation de Parcs Canada.
- ❖ Élaborer une politique valorisant le savoir traditionnel autochtone qui s'applique à tous les travaux de Parcs Canada.
- ❖ Toujours faire preuve de souplesse dans les échéanciers et le financement lors de travaux avec les Autochtones.
- ❖ Éliminer les obstacles systémiques à la collaboration avec les entreprises autochtones et à la rémunération des Autochtones.
- ❖ Élaborer un plan stratégique pour l'ensemble de Parcs Canada qui précise votre plan pour établir des partenariats et assurer la réconciliation, l'autochtonisation et la consultation à l'échelle de l'Agence et de chaque lieu. Rendre publics le plan et ses rapports réguliers.

Quelques points sur les structures et les processus...

- ❖ En 2018, plus de 20 lieux patrimoniaux ont conclu des ententes de gestion collaborative où des partenaires autochtones jouent un rôle décisionnel dans la gestion des lieux patrimoniaux.
- ❖ Parcs Canada dispose de programmes de gardiens autochtones dans certains des lieux que l'Agence administre.

Regard vers l'avenir...

- ❖ Parcs Canada s'engage à collaborer avec les groupes et les communautés autochtones à la gestion de tous les lieux administrés par Parcs Canada. Dans la mesure du possible, cet engagement comprend le soutien à la transition vers la gestion des aires patrimoniales protégées au moyen de diverses structures de gestion coopérative.
- ❖ Parcs Canada s'engage à examiner et à modifier les outils financiers nécessaires pour travailler avec les Autochtones afin d'accélérer le traitement et d'améliorer les processus d'approvisionnement et les options de flexibilité de paiement.
- ❖ Parcs Canada s'engage à appuyer la mise en œuvre des droits et à faciliter l'accès aux lieux patrimoniaux par les peuples autochtones, y compris les politiques de planification, de gestion et de mise en œuvre des droits Autochtones à la récolte de ressources renouvelables.

Politiques relatives aux ressources humaines et formation

CE QUE NOUS ONT DIT LES PARTICIPANTS SUR LES POLITIQUES RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION

Les structures actuelles de Parcs Canada rendent difficile le travail avec l'Agence et ses employés. Les changements fréquents de personnel et le manque de formation obligent les Autochtones à sans cesse « rééduquer » les nouveaux employés de Parcs Canada. Le succès (ou l'échec) de la collaboration avec Parcs Canada peut dépendre d'une personne en particulier. Il faut plus de stabilité dans la dotation en personnel et plus de cohérence dans la formation sur les questions autochtones en général et les questions locales en particulier.

Les Autochtones veulent participer à la gestion et à l'entretien des lieux administrés par Parcs Canada en travaillant avec et pour Parcs Canada. Les structures actuelles d'embauche et de passation de marchés rendent cette tâche difficile. Les pratiques d'embauche ne reconnaissent pas les connaissances non occidentales des Autochtones et pénalisent les candidats autochtones qui ne correspondent pas aux méthodes occidentales d'entrevue et qui ne maîtrisent pas l'anglais et le français.

CE QUE NOUS ONT SUGGÉRÉ LES PARTICIPANTS POUR AMÉLIORER NOS POLITIQUES RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION

- ❖ Embaucher plus d'Autochtones.
- ❖ Recruter des personnes qui apprécient et comprennent le travail avec les Autochtones.
- ❖ Offrir une formation et une éducation culturelles autochtones à tout le personnel.
- ❖ Organiser des échanges et de la formation entre le personnel de Parcs Canada et la Première Nation locale.
- ❖ Encourager le personnel de Parcs Canada à passer du temps avec les aînés et les gardiens du savoir locaux.
- ❖ Créer un programme d'emploi ou de stages pour les jeunes Autochtones.

Quelques points sur les politiques relatives aux ressources humaines et la formation...

- ❖ Parcs Canada s'est engagé à faire en sorte que les Autochtones qui travaillent à l'Agence puissent accroître leurs compétences et assumer de nouveaux rôles. En 2000, le Programme de formation au leadership pour les Autochtones a été mis sur pied pour former un groupe de leaders autochtones à Parcs Canada. Ce programme, en vigueur jusqu'en 2018, fait actuellement l'objet d'une révision.
- ❖ En plus des possibilités de formation offertes aux employés autochtones, le personnel de Parcs Canada offre l'exercice des couvertures de Kairos aux employés non autochtones de tous les niveaux. Cet exercice permet de mieux comprendre l'histoire des relations entre la Couronne et les Autochtones au Canada. Il est prévu que la portée de cet exercice soit élargie.

Regard vers l'avenir

- ❖ Parcs Canada aidera les gestionnaires et le personnel des unités de gestion à mettre sur pied un réseau d'organisations et d'individus autochtones local et régional pour accroître les efforts en matière d'embauche des Autochtones.
- ❖ Parcs Canada s'est engagé à élaborer des programmes à l'intention des jeunes Autochtones. L'Agence élaborera des offres de formation, favorisant l'apprentissage autochtone et qui aideront les jeunes Autochtones à devenir des chefs de file à Parcs Canada.
- ❖ Parcs Canada adoptera des mécanismes et des stratégies pour appuyer le recrutement et la promotion des Autochtones. Ces procédures favoriseraient l'intégration des compétences culturelles dans les offres d'emploi et les évaluations d'entrevue.

« Il faut tout d'abord faire partie de la collectivité. Danse, pow-wow, célébrations. Laissez-les vous voir en tant qu'être humain en premier. »

Cliff Supernault, participant



SECTION 4

Prochaines Étapes

Comment les observations influencent-elles le travail de Parcs Canada

Parcs Canada valorise les connaissances et les points de vue exprimés lors des rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone. Notre objectif est de nous assurer que l'information soit partagée à grande échelle, y compris à tous les membres de l'équipe de l'Agence dont le travail peut bénéficier des connaissances, des points de vue et des idées. Des rencontres internes ont déjà eu lieu et ce rapport fera en sorte que toutes les observations sont disponibles sur demande.

Certaines suggestions des participants sont plus faciles à mettre en œuvre, car elles se concrétisent déjà dans une certaine mesure. Dans certains cas, des programmes ou des politiques sont en cours

d'élaboration ou sont relativement simples à mettre en œuvre. De plus, certaines des idées avancées suggèrent des mesures que les membres de l'équipe de Parcs Canada accueillent favorablement et qui sont actuellement à l'étude.

Certaines réflexions et suggestions des participants sont plus complexes et il faudra beaucoup de temps pour déterminer s'il est possible de les mettre en œuvre et comment s'y prendre. Il faudra de la patience, de la collaboration et de la mobilisation pour trouver des solutions aux problèmes systémiques au fil de notre progression sur la voie de l'amélioration de notre collaboration pour atteindre nos objectifs communs.

« Pour amorcer le dialogue, il faut de la confiance et des relations. »

Georgina Liberty,
participante



© Parcs Canada

Comment Parcs Canada poursuivra les conversations

Un des résultats importants des deux rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone est la création d'une communauté avec laquelle Parcs Canada peut continuer à faire progresser des dossiers importants. Travailler côte à côte avec des partenaires autochtones, dont le Cercle du patrimoine autochtone (CPA) et d'autres organisations du patrimoine culturel, pour élaborer des politiques et des pratiques sur le patrimoine culturel donnera à Parcs Canada les connaissances et l'expertise nécessaires pour faire avancer ce travail.

Afin de rester en contact et d'appuyer le travail décrit dans le présent rapport, Parcs Canada commencera par créer un **Comité consultatif sur le patrimoine culturel autochtone** (*nom exact à confirmer*). Le mandat de ce Comité sera de donner des conseils et de partager des points de vue avec Parcs Canada sur la façon de continuer à faire progresser nos travaux sur les projets et initiatives liés au patrimoine culturel, de rester en contact avec une communauté d'experts autochtones du patrimoine culturel et d'appuyer le travail de Parcs Canada dans la mise à jour et la révision des politiques, des directives, des programmes et des activités.

De plus, Parcs Canada appuie la tenue de futurs rassemblements de spécialistes et de praticiens du patrimoine culturel autochtone afin de partager les mises à jour, les réussites et les pratiques exemplaires. Ces forums permettraient aux différents organismes et ministères gouvernementaux de faire part de leurs perspectives et de leurs progrès dans leurs domaines.

Parcs Canada explorera aussi divers outils et moyens de communication pour garder la communauté du patrimoine culturel autochtone branchée et informée sur les travaux en cours de l'Agence.



© Parcs Canada



© Parcs Canada



© Parcs Canada

« Toute connaissance partagée avec moi ne m'appartient pas – c'est plus qu'un cadeau, c'est une responsabilité. »

Julie Birdstone, participante

SECTION 5

Conclusion

Au cours du processus de création d'un espace pour une conversation nationale sur le patrimoine culturel autochtone, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont acquis une compréhension et une appréciation plus profondes des points de vue des Autochtones sur leur patrimoine. Nous sommes plus conscients des défis à relever par les communautés et les nations autochtones pour protéger leurs traditions culturelles et les transmettre aux générations futures. Notre dialogue sur l'importance des cérémonies, des récits, de l'accès aux terres ancestrales et des paysages sains nous a permis de mieux comprendre les obstacles à ces pratiques.

Une partie du mandat de Parcs Canada est de protéger et présenter des exemples représentatifs du patrimoine culturel au Canada, ce qui comprend la reconnaissance de l'histoire des peuples autochtones et des terres qu'ils occupent depuis des millénaires. Parcs Canada s'active à consolider le réseau national de lieux patrimoniaux de façon à mettre en valeur les traditions, les cultures et les contributions autochtones au Canada. De plus, Parcs Canada accueille la contribution incommensurable des peuples autochtones à son travail – depuis la création et la conservation de lieux patrimoniaux jusqu'à l'enrichissement de l'expérience du visiteur par la mise en valeur de récits et de traditions culturelles.

Les résultats des deux rassemblements résumés dans le présent rapport révèlent les objectifs communs de partage et de protection du patrimoine culturel des peuples autochtones dans le respect mutuel. Les points de vue des participants orientent notre travail de commémoration et de partage des récits du Canada et souligne la nécessité de porter attention à l'archéologie, à la façon dont nous prenons soin et gérons les objets sous notre garde, et à l'établissement de relations de

collaboration qui traverseront l'épreuve du temps. Bien que les premiers pas sur la voie de la réconciliation aient été faits, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Parcs Canada est reconnaissant envers toutes les personnes qui ont contribué à ces rassemblements. Nous remercions les participants d'avoir pris le temps, loin de leurs responsabilités, de leur famille et de leur travail, de partager leurs expériences et leurs points de vue. Nous remercions les membres du Cercle du patrimoine autochtone pour leurs conseils judicieux, notre Conseil consultatif autochtone pour nous avoir appuyés dans cette entreprise, et tous les membres de l'équipe de Parcs Canada qui ont contribué à la tenue des rassemblements et qui se sont engagés à apporter des changements à l'Agence maintenant et dans les années à venir.

Nous espérons que ce travail nous aidera à nous rapprocher. Nous souhaitons miser sur la « réconciliation par la collaboration » pour créer un nouvel avenir où tous les points de vue sont respectés et partagés.



© Parcs Canada

Pendant une des sessions d'engagement, une participante, Rae Mombourquette, a partagé une histoire qui démontre l'importance des traditions orales et le partage des récits autochtones.



« Louie Smith, l'aîné de Kwanlin Dün et l'un de nos aînés les plus âgés qui n'a jamais fréquenté les pensionnats, m'a dit pendant que nous observions récemment la fléchette la plus complète jamais trouvée au Yukon, que la babiche était faite de tendons d'orignal ficelés. Il me l'a dit parce que la babiche servait à attacher la pointe de pierre et les plumes au manche de la fléchette. Il y a longtemps, les femmes d'âge moyen (ayant des enfants) ficelaient rapidement les tendons. Ensuite, les jeunes femmes, celles qui n'avaient pas encore d'enfants, passaient leur temps à frotter les tendons lâches ensemble, en tenant une extrémité avec leurs dents et en les frottant avec leurs mains. Le résultat était une babiche très fine (aussi fine que du fil acheté en magasin et comme celle de la fléchette du Yukon). On appelait ensuite la femme la plus âgée du camp. Elle se promenait en utilisant deux cannes parce qu'elle était très vieille. Elle prenait alors la babiche de la jeune femme et lui piquait la joue (parce qu'elle avait la peau la plus douce). Si elle lui piquait la joue et qu'elle disait « aïe », c'est que la babiche était bonne, mais si la babiche se pliait et ne la piquait pas, alors la babiche n'était pas bonne et vous ne vouliez pas embaucher cette fille.

Le but de l'histoire de Louie était peut-être de dire que la fabrication de cette vieille fléchette a demandé la coopération de toute une communauté et que chaque membre était apprécié et avait un emploi actif. Louie a raconté cette histoire devant des archéologues, des conservateurs, des travailleurs des gouvernements des Premières Nations et des décideurs territoriaux, dont certains ont peut-être rejeté les récits de Louie comme de simples « histoires », « mythes » ou « légendes ». Cependant, ces récits oraux collectifs représentent la loi et la vérité de nos origines, nos processus communautaires et notre valeur sociale. Ces lois et vérités orales s'appuient sur les documents culturels et géologiques vieux de 14 000 ans du Yukon. Louie peut raconter ces récits parce que toute sa vie a été consacrée à l'écoute. »

Rae Mombourquette, participante
(qui partage avec nous une histoire qu'elle a entendue en tant que Canadienne autochtone)

APPENDICES

Table des matières

APPENDICE A : EXEMPLES SUR LE TERRAIN	32
Parc national Jasper	32
Lieu historique national de Batoche	32
Lieux historiques de la Nouvelle-Écosse continentale	33
Parc national de la Pointe-Pelée	34
APPENDICE B : ORDRES DU JOUR DES RASSEMBLEMENTS.....	35
Calgary.....	35
Gatineau.....	36
APPENDICE C : LISTE DES PARTICIPANTS AUX RASSEMBLEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL AUTOCHTONE	39
Calgary.....	39
Gatineau.....	41
APPENDICE D : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE PARCS CANADA	44
APPENDICE E : CONSEIL CONSULTATIF AUTOCHTONE	45
APPENDICE F : ENGAGEMENTS DE LA TABLE RONDE DE LA MINISTRE DE 2017, “PARLONS DE PARCS CANADA”	47
APPENDICE G : RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ENVI) “PRÉSERVER LE PATRIMOINE DU CANADA : LES FONDEMENTS DE NOTRE AVENIR.”	49
APPENDICE H : LECTURES COMPLÉMENTAIRES.....	51

APPENDICE A :

Exemples sur le terrain

Parc national Jasper

Au parc national Jasper, les peuples autochtones ont été remarquablement absents du paysage depuis sa création en 1907. N'ayant pas le droit d'exercer des pratiques traditionnelles, les peuples autochtones ont été forcés de quitter le parc, emportant avec eux leurs histoires, leurs traditions culturelles et leur connaissance intime de la région. Il a fallu plus d'un siècle à Parcs Canada et aux peuples autochtones pour régler cette histoire de dépossession et pour prendre des mesures de réconciliation avec le passé.

Pour certains, le Forum autochtone du parc national Jasper, créé dans un esprit de guérison et de réconciliation, a permis de rétablir la confiance. Le Forum réunit 20 groupes autochtones pour réintégrer le dialogue de tous les peuples autochtones ayant des liens passés avec le parc national.

Barry Wesley, membre du Forum, et Amber Stewart, planificatrice du parc national Jasper, ont parlé du Forum et du travail que Parcs Canada fait avec les groupes autochtones locaux. Au moyen de ce travail, Barry et Amber ont discuté de certains des résultats positifs suivants :

- ❖ Permettre l'accès gratuit au parc national Jasper et à la récolte de plantes médicinales
- ❖ Remettre les aînés en contact avec les lieux sacrés
- ❖ Élaborer conjointement une exposition pour raconter « nos histoires au monde »
- ❖ Créer des protocoles d'entente officialisant la relation entre le parc national Jasper et les groupes autochtones locaux intéressés

- ❖ Employer des interprètes autochtones et avoir recours à d'autres programmes culturels créés par les populations autochtones locales
- ❖ Faire croître les relations entre les groupes autochtones et les exploitants touristiques

Bien que cette histoire ait eu de nombreux résultats positifs, Barry et Amber ont parlé ouvertement des multiples défis qu'il a fallu surmonter pour en arriver là. Ces conversations stimulantes se poursuivent à mesure que les relations entre Parcs Canada et les groupes autochtones évoluent.

Lieu historique national de Batoche

Au lieu historique national de Batoche, les membres de l'équipe offrent des programmes culturels et sensibilisent le public à la culture et à l'histoire des Métis. Batoche est un endroit puissant qui revêt une signification particulière pour de nombreux Métis du Canada. Depuis 2005, les membres de l'équipe de Parcs Canada et les Amis de Batoche se sont associés à l'Institut Gabriel Dumont (IGD) pour améliorer la programmation culturelle du lieu historique. L'IGD favorise le renouvellement et le développement de la culture métisse par la recherche et la publication de matériel pédagogique. L'autre objectif principal de l'IGD, de même qu'une partie de sa mission, est l'éducation et la formation des Métis de la Saskatchewan.

Karon Shmon, directrice de la publication de l'IGD, et Adriana Bacheschi, directrice de l'Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan, ont parlé de leur collaboration. Ensemble, elles ont produit du matériel éducatif sur le lieu et des éléments d'interprétation qui mettront plus souvent en valeur l'histoire communautaire du lieu que son histoire militaire. L'approche est novatrice, car elle reconnaît qu'il existe des points de vue à la fois



divergents et complémentaires sur l'histoire et que ces diverses perspectives devraient être honorées et partagées avec les visiteurs.

Karon et Adriana ont discuté de l'importance d'établir une relation pour mieux comprendre les différentes perspectives du site pour rédiger conjointement ces histoires. Cette collaboration a donné lieu à un certain nombre de résultats positifs, notamment :

- ❖ Les Métis de la région représentent 60 % du personnel du lieu historique national de Batoche;
- ❖ La langue michif est incluse dans la signalisation du lieu;
- ❖ Le point de vue des Métis sur Batoche fait maintenant partie du programme scolaire de la Saskatchewan;
- ❖ Sensibilisation accrue du personnel de Parcs Canada à l'importance culturelle du lieu, p. ex. la participation des aînés métis, d'autres perspectives sur 1867 et l'histoire de Batoche, le caractère sacré du lieu quant aux types d'activités qui s'y déroulent et le fait que l'alcool n'y est pas servi.

Karon et Adriana ont fait savoir que des résultats positifs ont été atteints après avoir relevé quelques défis, mais elles ont toutes deux insisté sur l'importance d'établir

et de maintenir la relation pour qu'elle demeure assez solide en vue de relever les défis et d'atteindre les résultats que ni Parcs Canada ni l'IGD ne pourraient réaliser sans ce partenariat.

Lieux historiques de la Nouvelle-Écosse continentale

La partie continentale de la Nouvelle-Écosse abrite un certain nombre de lieux historiques nationaux et de parcs nationaux qui jouent un rôle important dans l'histoire et la vie des Mi'kmaq et des Canadiens. L'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale et la Confederacy of Mainland Mi'kmaq (CMM) ont collaboré à un certain nombre d'initiatives sur ces sites. La directrice de l'Unité de gestion, Julie Tompa, et Tim Bernard, directeur de l'histoire et de la culture de la CMM, ont parlé de leur relation et de certaines des initiatives qu'ils ont entreprises.

Parcs Canada travaillait avec les Mi'kmaq du continent depuis un certain nombre d'années, jusqu'à ce que les compressions dans le financement réduisent le niveau d'engagement. Par la suite, les Mi'kmaq ont hésité à reprendre contact avec Parcs Canada. Après des conversations sur l'établissement d'une relation de confiance, la relation a repris de l'ampleur et, en 2012, une entente provisoire entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse a défini une relation de travail en collaboration. Cette entente prévoyait la

création d'un comité consultatif et donnait aux Mi'kmaq un accès gratuit aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada en Nouvelle-Écosse.

À l'heure actuelle, le Comité consultatif mi'kmaq fournit des conseils, de l'orientation et des avis sur un certain nombre d'initiatives qui se déroulent dans l'ensemble de l'Unité de gestion. L'un des points saillants de cette initiative est l'élaboration d'un programme d'interprétation mi'kmaq et d'un projet touristique autochtone réussi au parc national et lieu historique national Kejimikujik.

De plus, le Comité consultatif mi'kmaq a donné des directives à Parcs Canada pour qu'il collabore avec le CMM à des projets en cours dans des lieux historiques nationaux de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Julie et Tim ont discuté de leur collaboration à certaines de ces initiatives :

- ❖ L'élaboration d'une nouvelle exposition au lieu historique national du Fort-Anne, qui a fondamentalement changé la façon dont les histoires sont racontées au lieu historique, afin d'inclure des points de vue mi'kmaq équivalents aux histoires européennes, et
- ❖ La participation des Mi'kmaq à l'élaboration du projet phare d'exposition au lieu historique national de la Citadelle-d-Halifax.

Julie a parlé de certains des défis internes que posent les changements à la façon de penser de Parcs Canada pour accomplir ce travail différemment. Tim a parlé du désir des Mi'kmaq de faire partie de ce qu'offre Parcs Canada pour partager leur culture et leur histoire avec les autres. Tous deux ont reconnu qu'il est nécessaire de continuer à bâtir la confiance et les relations en vue de créer un partenariat solide.

Parc national de la Pointe-Pelée

En 1922, peu après la création du parc national de la Pointe-Pelée, les membres de la Première Nation de Caldwell qui vivaient dans les limites du parc ont été expulsés de force de leur maison, ce qui a rompu leurs



liens avec les terres et les eaux dont ils s'occupaient depuis des milliers d'années. Les familles ont été déplacées, les traditions et la langue se sont perdues.

Malgré ces terribles débuts, Parcs Canada et la Première Nation de Caldwell travaillent maintenant en partenariat. Robyn Van Oirschot, membre du conseil de la Nation de Caldwell, et Maria Papoulias, gestionnaire au parc national de la Pointe-Pelée, ont parlé de leur relation et de certaines des initiatives et des résultats importants qui en ont découlé.

En 2018, le parc a mis en place un nouveau panneau de bienvenue à la Pointe-Pelée en trois langues – anglais, français et anishinaabemowin – avec des œuvres originales créées par la Nation de Caldwell. Le nouveau panneau a été conçu en partenariat avec la Première Nation de Caldwell et vise à reconnaître le lien important que les Caldwell ont avec les terres qui font maintenant partie du parc national. Robyn a parlé de l'importance de ce panneau pour les membres de la Nation de Caldwell en ce qui a trait à l'établissement de liens avec la terre et au rétablissement de leur identité linguistique et culturelle. Maria a parlé de certains des défis internes auxquels elle a dû faire face pour obtenir l'approbation du projet.

De plus, Parcs Canada a identifié des restes humains de la Nation de Caldwell dans la collection d'artéfacts qu'il gère. Après des discussions avec le conseil de la Première Nation de Caldwell, un processus de rapatriement de ces restes a été établi. Robyn a parlé de l'importance de récupérer ces restes aux yeux de la communauté. Le rapatriement s'est accompagné d'une fête – un événement culturel important pour la Nation qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années.

APPENDICE B :

Ordres du jour des rassemblements

Les animatrices des deux rassemblements étaient Carlie Chase de Nawaska Consulting et Lynne Toupin d'Interlocus, conseillère principale.

Calgary

Le mardi 6 novembre, Rotary House, Stampede de Calgary

- A. Prière d'ouverture offerte par l'Aîné Reg Crowshoe
- B. Présentation des participants
- C. Mot de bienvenue de la vice-présidente, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, Joëlle Montminy, et de la présidente du Cercle du patrimoine autochtone, Karen Aird
- D. Spectacle culturel offert par le groupe local de chant et de danse, White Rock

Le mercredi 7 novembre, Rotary House, Stampede de Calgary

- A. Prière d'ouverture par l'Aînée Audrey Pipestem
- B. Présentation par la vice-présidente, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, Joëlle Montminy
- C. Discussions – exemples du terrain
 - a. Parc national Jasper
 - b. Lieu historique national de Batoche
- D. Discussions en petits groupes – succès et défis en matière de patrimoine culturel autochtone
 - ❖ Quelles sont certaines des réussites de votre communauté, organisation ou nation en ce qui concerne l'avancement de la mise en commun et de la protection de votre patrimoine culturel?
 - ❖ Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face pour atteindre vos buts et objectifs en ce qui concerne le partage, la protection et la transmission du patrimoine culturel
- E. Séance plénière sur la définition du patrimoine culturel
- F. Prière par l'Aînée Doreen Bergum

- G.** Discussions en petits groupes sur les thèmes du patrimoine culturel identifiés en matinée
Donnez un exemple d'un objet/lieu/idée/etc. qui est unique, pertinent ou significatif pour votre communauté et dont Parcs Canada doit être conscient.

À quoi ressemblerait-il si Parcs Canada le reconnaissait et l'incluait?

Comment collaborer pour s'assurer que votre exemple (pratiques, lieux, idées, etc.) est compris, reflété et intégré dans les parcs et les lieux qui sont gérés par Parcs Canada et la façon dont ils fonctionnent?

- | | |
|------------------|--------------------------|
| 1. Expériences | 5. Expression artistique |
| 2. Idées | 6. Lieux |
| 3. Connaissances | 7. Pratiques |
| 4. Objets | 8. Sujet ouvert |

- H.** Rétroaction des groupes et discussion sur les prochaines étapes

- I.** Prière de clôture par l'Aîné Barry Wesley

Gatineau

Le mardi 27 novembre, Musée canadien de l'histoire – salon de la Rivière

- A.** Prière d'ouverture par l'Aîné Peter Decontie du Kitigan Zibi Anishinabeg
- B.** Présentation des participants
- C.** Mot de bienvenue de la vice-présidente, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, Joëlle Montminy, et de la présidente du Cercle du patrimoine autochtone, Karen Aird
- D.** Spectacle culturel offert par Art Napoleon

Le mercredi 28 novembre, Musée canadien de l'histoire – salon de la Rivière

- A.** Prière d'ouverture par l'Aîné Peter Decontie du Kitigan Zibi Anishinabeg
- B.** Présentation par la vice-présidente, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, Joëlle Montminy
- C.** Discussions – informelles
- a. Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et unité de gestion de Parcs Canada
 - b. Première Nation de Caldwell et parc national de la Pointe-Pelée
- D.** Discussions en petits groupes – Réussites et défis en matière de protection et de partage du patrimoine culturel

- ❖ Quelles sont certaines des réussites de votre communauté, organisation ou nation en ce qui concerne l'avancement de la mise en commun et de la protection de votre patrimoine culturel?
- ❖ Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face pour atteindre vos buts et objectifs en ce qui concerne le partage, la protection et la transmission du patrimoine culturel?

E. Discussions en petits groupes (2 tours)

a. Thème 1 : Désignation d'un patrimoine d'importance nationale

Le ministre responsable de Parcs Canada désigne des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. Croyez-vous que ce système est utile? Aimeriez-vous voir davantage de désignations autochtones dans le répertoire de désignations? Quelles autres idées aimeriez-vous partager en ce qui concerne les désignations et les commémorations autochtones?

b. Thème 2 : Composition de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

La composition de la Commission est en cours de modification pour inclure une représentation autochtone. Quelles qualités, compétences et capacités aimeriez-vous retrouver chez ces représentants? Quel rôle joueraient-ils? Quelles autres idées aimeriez-vous communiquer en ce qui concerne les désignations et les commémorations autochtones?

c. Thème 3 : Soins d'artéfacts autochtones

Parcs Canada s'occupe de milliers d'artéfacts et d'objets culturels. Selon vous, quelles sont les meilleures pratiques de gestion d'artéfacts et d'objets culturels autochtones confiés à la garde de Parcs Canada? De quelles lignes directrices devrions-nous tenir compte?

d. Thème 4 : Raconter des histoires autochtones dans les lieux historiques nationaux de Parcs Canada

Parcs Canada s'engage à raconter les histoires de tous les peuples du Canada. Quelles mesures Parcs Canada devrait-il prendre pour s'assurer que les récits autochtones et l'histoire commune sont racontés de façon respectueuse et précise et qu'ils intègrent les points de vue de ses partenaires autochtones?

e. Thème 5 : Créer des relations respectueuses

Parcs Canada croit qu'il est important de travailler de manière respectueuse avec ses voisins autochtones. Quelles mesures Parcs Canada devrait-il prendre pour améliorer ses relations avec les peuples autochtones?

f. Thème 6 : Sujet ouvert

F. Partager ce qui a été entendu avec le groupe

G. Discussion sur l'avenir

Dans cinq ans, si Parcs Canada fait un bon travail en tenant compte des points de vue des Autochtones dans la gestion de ses lieux patrimoniaux, à quoi pourrait ressembler la situation? Comment saurons-nous si nous sommes sur la bonne voie?

H. Mot de la fin

Après le rassemblement de Calgary, l'équipe de projet a estimé qu'il serait utile d'offrir aux participants l'occasion d'exprimer leurs idées par écrit. Dans cette optique, une série d'affiches ont été placées dans la salle de rassemblement de Gatineau pour que les participants puissent répondre aux questions suivantes sur des notes autocollantes :

- ❖ Compte tenu du rôle de Parcs Canada¹, quels sont les éléments les plus importants auxquels l'Agence doit prêter attention pour faire progresser ses travaux et intégrer les points de vue des Autochtones dans ses programmes et politiques?
- ❖ De quoi êtes-vous le plus fiers lorsque vous pensez à votre culture, à votre patrimoine, à votre communauté, à votre nation ou que vous en parlez?
- ❖ Nous reconnaissons qu'il n'y a pas de traduction directe pour l'expression « patrimoine autochtone ». La traduction la plus proche que nous avons trouvée a trait à ce qui est sacré. Ainsi, y a-t-il quelque chose qui manque, de votre point de vue, à la définition du Cercle du patrimoine autochtone²? Si oui, de quoi s'agit-il?

Les commentaires offerts sur ces affiches ont été inclus et pris en compte avec tous les commentaires des deux rassemblements.

¹ Le mandat de Parcs Canada figure sur l'affiche à titre de référence.

² La définition du patrimoine culturel du Cercle du patrimoine autochtone figure sur l'affiche à titre de référence. La définition utilisée a été révisée en fonction des commentaires formulés lors du Rassemblement de Calgary.

APPENDICE C :

Liste des participants aux rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone

Calgary

Les 6 et 7 novembre 2018

NOM	RÔLE	ORGANISATION
Adriana Bacheschi	Directrice intérimaire de l'Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan	Parcs Canada
Allan Davidson	Chef héréditaire	Nation haïda
Amber Stewart	Planificatrice, parc national Jasper	Parcs Canada
Angie Bain	Spécialiste de la recherche historique	Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique
Barry Wesley	Administrateur	Première Nation de Bighorn Chiniki Stoney
Aîné Bruce Dumont	Ancien président	Nation métisse de la C.-B.
Cameron Alexis	Directeur général	Tribal Chiefs Ventures Inc.
Candace Wasacase-Lafferty	Directrice, Initiatives autochtones, présidente du conseil de direction	Université de la Saskatchewan et parc patrimonial Wanuskewin
Carleigh Grier-Stewart	Étudiant en géographie	Université de Lethbridge
Dan Cardinal	Vice-président	Nation métisse de l'Alberta
Dena Rozon	Coordonnatrice de la mobilisation et des communications, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel	Parcs Canada
Dené Sinclair	Directrice du marketing	Association touristique autochtone du Canada
Dianne Hinkley	Directrice de la recherche sur les terres	Tribus de Cowichan
Donald Sam	Conseiller et directeur du savoir traditionnel et de la langue	Nation Ktunaxa
Aînée Doreen Bergum	Aînée	Nation métisse de l'Alberta (région 3)

NOM	RÔLE	ORGANISATION
Dr. Eldon Yellowhorn	Professeur d'études des Premières Nations et membre du conseil consultatif autochtone	Université Simon Fraser
Ellen Bertrand	Directrice, Stratégies sur le patrimoine culturel	Parcs Canada
Gardien du savoir Eric Tootoosis	Aîné, conteur, historien de la tradition orale et conseiller en matière de traités	Nation crie de Poundmaker
Fibbie Tatti	Défenseuse de la culture et de la langue du Sahtugotine et recherchiste	Communauté de Déline
Greg Kingdon	Conseiller principal en communications	Parcs Canada
Hayley Grier-Stewart	Étudiante en économie et vice-présidente	Club étudiant autochtone de l'Université de Lethbridge
Jarred Picher	Directeur, Direction de l'archéologie et de l'histoire	Parcs Canada
Jason Chernow	Porte-parole des jeunes	Nation métisse de l'Alberta (région 3)
Jenny Klafki	Gestionnaire des affaires autochtones, Unité de gestion de Lake Louise, Yoho et Kootenay	Parcs Canada
Joella Hogan	Directrice	Cercle du patrimoine autochtone
Joëlle Montminy	Vice-présidente	Parcs Canada
Aîné John Wesley	Aîné	Première Nation de Bighorn Chiniki Stoney
Julie Birdstone	Présidente du secteur du savoir et des langues ktunaxa	Nation Ktunaxa
Julie Harris	Administratrice	Cercle du patrimoine autochtone
Karen Aird	Présidente du Cercle du patrimoine autochtone et co-présidente du conseil consultant autochtone	Gestionnaire du patrimoine, Conseil culturel des Premiers Peuples
Karon Shmon	Directrice de la publication	Institut Gabriel-Dumont
Lawrence Gervais	Président	Nation métisse de l'Alberta (région 3)
Leroy Little Bear	Droits autochtones, culture des Blackfoot	Professeur à l'Université de Lethbridge
Lisa Prosper	Membre du conseil	CLMHC ET ICOMOS
Lucy Ann Yakeleya	Artisane, traductrice, archiviste	Communauté K'ásho Goti'ine
Marissa Jim	Chercheuse sur l'utilisation traditionnelle des terres et de la mer	Première Nation de Tseycum
Mary Jane Johnson	Gestionnaire du patrimoine	Premières Nations de Kluane
Patricia Kell	Directrice générale	Parcs Canada

NOM	RÔLE	ORGANISATION
Paul Dyck	Gestionnaire, Négociation des traités	Parcs Canada
Paula Amos	Directrice, Partenariats et initiatives d'entreprise	Indigenous Tourism BC
Rebecca Clarke	Agente de politiques et de programmes	Parcs Canada
Aîné Reg Crowshoe	Aîné et conseiller culturel et spirituel	Premières Nations du Traité n° 7
Ruth Ellen Macgillis	Soutien administratif	Parcs Canada
Sharon Snowshoe	Directrice, ministère du Patrimoine culturel	Conseil tribal des Gwich'in
Stefan Van Doorn	Analyste principal des politiques, de la planification et de la recherche	Patrimoine canadien
Thomas (TJ) Hammer	Directeur, Direction des collections, de la conservation et de la restauration	Parcs Canada

Gatineau

Les 27 et 28 novembre 2018

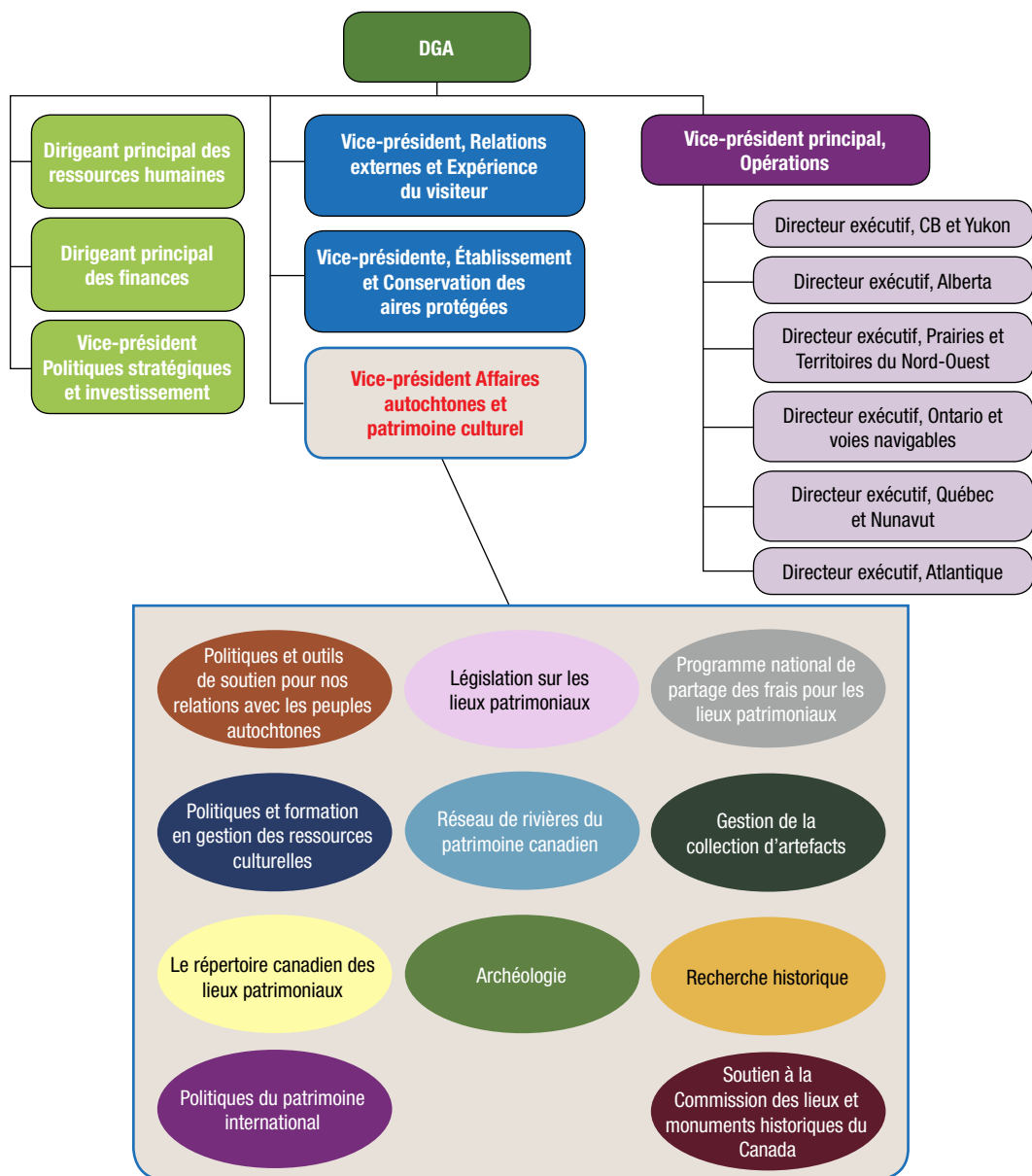
NOM	RÔLE	ORGANISATION
Allan Burnside	Directeur, Politiques, Convention de règlement et Direction générale des revendications de la petite enfance	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Alycia Lameboy Dixon	Étudiante à l'université	s. o.
Ambre Salomon	Porte-parole des jeunes	Bande de Kingsclear Maliseet
Andrea Paquette	Stagiaire en ressources humaines	Nation métisse de l'Ontario
Anita Tenasco	Directrice de l'éducation	Secteur de l'éducation de Kitigan Zibi
Art Napoleon	Interprète réalisateur, et directeur	Cercle du patrimoine autochtone
Brian Tucker	Directeur associé de l'éducation et de la recherche Way of Life	Nation métisse de l'Ontario
Caitlyn Baikie	Gestionnaire de la participation des jeunes Inuits	Students on Ice
Candace Anderson	Coordonnatrice de la consultation	Agence canadienne d'évaluation environnementale
Clayton Samuel King	Coordonnateur du patrimoine et de la culture	Première Nation de Beausoleil
Cliff Supernault	Conseiller spécial	Nation métisse
Clifford Paul	Coordonnateur, Initiative de gestion de l'original (Moose Management Initiative)	Institut des ressources naturelles Una'maki
Cody Groat	Aspirant au doctorat	Université Wilfrid Laurier
Colleen Lambert	Tourisme, Culture et Loisirs	Première Nation de Miawpukek

NOM	RÔLE	ORGANISATION
Dean Oliver	Directeur, Recherche	Musée canadien de l'histoire
Dena Rozon	Coordonnatrice de la mobilisation et des communications	Parcs Canada
Ellen Bertrand	Directrice, Stratégies sur le patrimoine culturel et co-présidente du conseil consultatif autochtone	Parcs Canada
Georgina Liberty	Directrice, Négociations tripartites sur l'autonomie gouvernementale	Fédération des Métis du Manitoba
Gerald Gloade	Agente de développement de programmes	Centre culturel Mi'kmawey Debert
Aîné Gerald Toney Sr	Conseil consultatif des aînés, Directeur des opérations	Première Nation de la vallée d'Annapolis
Chef Harry Rice	Chef	Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
Dr James (Jim) Igloliorte	Juge à la retraite et membres du conseil consultatif autochtone	s.o.
Jameson Brandt	Agent des relations avec les Autochtones	Musée canadien de l'histoire
Jarred Picher	Directeur, Direction de l'archéologie et de l'histoire	Parcs Canada
Jason Gobeil	Coordonnateur de la communauté autochtone	Conseil des peuples autochtones urbains de Brandon
Jenny Buffalo	Stagiaire	Musée canadien de l'histoire
Jillian Larkham	Directrice du tourisme	Gouvernement du Nunatsiavut
Jodie Ashini	Défenseure du langage et de la narration	Nation innue
Joëlle Montminy	Vice-présidente	Parcs Canada
John McCormick	Conseiller principal en politiques, Consultation autochtone	Parcs Canada
Jonathan Lainey	Conservateur, Premières Nations	Musée canadien de l'histoire
Julie Harris	Administratrice	Cercle du patrimoine autochtone
Julie Tompa	Directrice de l'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale	Parcs Canada
Kara Sherrard	Gestionnaire des services ministériels	Parcs Canada
Karen Aird	Présidente du Cercle du patrimoine autochtone et co-présidente du conseil consultatif autochtone	Gestionnaire du patrimoine, Conseil culturel des Premiers Peuples
Katherine Patterson	Directrice, Unité de gestion de la baie Georgienne et de l'Est de l'Ontario	Parcs Canada
Keyaira Gruben	Membre du conseil	Bande de Kingsclear Maliseet

NOM	RÔLE	ORGANISATION
Koleka Casimir	Stagiaire	Musée canadien de l'histoire
Laura Hall	Analyste des politiques, Secteur de la résolution et des affaires individuelles	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Louis Lesage	Directeur du bureau de Nionwentsio	Nation Huronne-Wendat
Madeline Redfern	Mairesse et directrice du Cercle du patrimoine autochtone	Iqaluit et le Cercle du patrimoine autochtone
Mandy McCarthy	Directrice, Direction des désignations et des programmes du patrimoine	Parcs Canada
Maria Papoulias	Gestionnaire, parc national de la Pointe-Pelée	Parcs Canada
Marie-Pierre Laine	Conseillère en développement	Tourisme Autochtone Québec
Nathalie Gagnon	Gestionnaire principale de programme, Secrétariat de la réconciliation	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Patricia Kell	Directrice générale	Parcs Canada
Aîné Peter Decontie	Aîné	Anishinabeg de Kitigan Zibi
Rae Mombourquette	Chercheur, entrepreneur	Première Nation de Kwanlin Dün
Rebecca Clarke	Agente de politiques et de programmes	Parcs Canada
Robyn Van Oirschot	Membre du conseil	Nation de Caldwell
Ruth Ellen Macgillis	Soutien administratif	Parcs Canada
Sarah Cronier	Assistante de projet sur le patrimoine culturel	Algonquins de l'Ontario
Sarah Pashagumskumskum	Directrice générale	Institut culturel cri
Stefan Van Doorn	Analyste principal des politiques, de la planification et de la recherche	Patrimoine canadien
Thomas (TJ) Hammer	Directeur, Direction des collections, de la conservation et de la restauration	Parcs Canada
Tim Bernard	Directeur de l'histoire et de la culture et membres du conseil consultatif autochtone	Confederacy of Mainland Mi'kmaq

APPENDICE D :

Structure organisationnelle de Parcs Canada



APPENDICE E:

Conseil consultatif autochtone

Un Conseil consultatif a été créé pour éclairer le processus de création de rassemblements autochtones sur le patrimoine culturel. Les conseillers ont été choisis en fonction de leur connaissance du patrimoine culturel. Les conseillers se sont réunis chaque semaine au cours des deux mois qui ont précédé les rassemblements. Leur participation comprenait les activités suivantes :

- ❖ déterminer les participants potentiels au rassemblement;
- ❖ aider à concevoir le programme des rassemblements et les questions à débattre;
- ❖ recenser et choisir les animateurs;
- ❖ participer activement à l'un des deux rassemblements;
- ❖ collaborer avec Parcs Canada à la synthèse et à l'analyse des discussions en table ronde;
- ❖ formuler des commentaires au sujet du rapport final;
- ❖ donner des conseils sur des questions importantes et formuler des recommandations tout au long du processus.

Le Conseil comprenait deux coprésidentes – l'une du Cercle du patrimoine autochtone et l'autre de Parcs Canada – et cinq membres autochtones représentant des communautés autochtones de tout le Canada.

Coprésidentes



Karen Aird

Membre des Premières Nations des Saulteaux du territoire du Traité n° 8 (Colombie Britannique), Karen Aird travaille dans le domaine du patrimoine depuis 23 ans. Les

nombreux projets auxquels elle a collaboré transmettent un fort sentiment d'appartenance aux paysages autochtones, intégrant les histoires, les traditions juridiques et les éléments tangibles et intangibles au patrimoine culturel autochtone. Karen a décroché le poste de gestionnaire du patrimoine pour le Conseil culturel des Premières Nations. Karen est l'une des directrices fondatrices du Cercle national du patrimoine autochtone, un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'identification, à la gestion et à la conservation du patrimoine autochtone.



Ellen Bertrand

Ellen Bertrand est directrice des stratégies sur le patrimoine culturel pour l'Agence Parcs Canada. Ellen a consacré les 25 dernières années à encourager les Canadiens

à découvrir, à apprécier et à protéger leur patrimoine naturel et culturel. Elle a géré l'exploitation de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux, mis au point des programmes novateurs de diffusion externe et des partenariats liés au patrimoine national et développé des approches pour renforcer la conservation du patrimoine au Canada.

Members



Tim Bernard

Tim Bernard est bien connu, au-delà de sa propre communauté de Millbrook, en tant que gestionnaire et rédacteur en chef du Mi'kmaq Maliseet Nations News et d'Eastern Woodland

Print Communications. Tim est coprésident mi'kmaq du comité de travail sur la culture et l'histoire du Forum tripartite et membre des comités du Mois de l'histoire et du Jour du traité. À titre de directeur de l'histoire et de la culture, il fait profiter la Confederacy of Mainland Mi'kmaq de son expertise en gestion, et se consacre à faire avancer le projet Mi'kmawey Debert.



James Igloliorte (Ph.D.)

Né à Hopedale, au Labrador, James Igloliorte a fréquenté l'école primaire morave de sa collectivité d'origine à North West River. En 1985, il a obtenu un diplôme en droit

de l'Université Dalhousie et est ensuite retourné à Happy Valley-Goose Bay pour assumer ses fonctions de juge de circuit. M. Igloliorte a travaillé comme commissaire pour la commission Qikiqtani Truth et il a également été président de l'Office de cogestion du parc national des Monts Torngat. Il a récemment travaillé à Affaires autochtones et du Nord Canada/Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour promouvoir le souvenir et la guérison des anciens élèves des pensionnats de Terre-Neuve et du Labrador.



Dr. Sarah

Pashagumskum (PhD)

Sarah Pashagumskum est membre de la Nation crie de Chisasibi, dans le Nord du Québec, et est directrice générale de l'Aanischaukamikw,

l'Institut culturel cri régional pour Eeyou Istchee, depuis 2015. À titre de directrice générale, Sarah dirige une équipe dynamique qui soutient la programmation culturelle et patrimoniale des neuf collectivités crie du Nord québécois. Elle possède de l'expérience dans les

domaines de l'éducation, de la culture et du maintien de la langue des Premières Nations, à titre d'enseignante, d'institutrice universitaire, de conseillère en éducation, de coordonnatrice de la recherche et d'auteure. Son service communautaire comprend des mandats de conseillère de bande et de membre du conseil d'administration de divers organismes communautaires des Premières Nations et de l'Association des musées canadiens.



Aînée Doreen Bergum

Doreen Bergum a grandi à Sundre, en Alberta. En tant qu'aînée de la Nation métisse de l'Alberta (région 3), elle célèbre sa culture tout au long de l'année et la présente aux

jeunes et aux moins jeunes lors de divers événements, notamment en composant des prières et en enseignant la gigue, le perlage et la fabrication de mocassins et de capotes. Durant son enfance à Sundre, Doreen n'a pas pu ouvertement parler de son éducation traditionnelle, mais elle est maintenant fière de mettre ses connaissances et son expérience à contribution pour de nombreux groupes différents, qu'il s'agisse d'écoles primaires, de collèges, d'universités et d'entreprises. Elle a participé à de nombreux ateliers, symposiums et rassemblements pour communiquer sa sagesse, son expérience et ses prières en tant que Métisse.



Eldon Yellowhorn (Ph.D.)

Eldon Yellowhorn (Otahtotskina) appartient à la Première Nation Piikani. Il a terminé ses études à l'Université de Calgary, où il a obtenu des diplômes en géographie et en archéologie.

Il a fait une demande d'admission pour poursuivre des études supérieures en archéologie à l'Université Simon Fraser et a terminé ses études à l'Université McGill (avec un doctorat en 2002). Il a été nommé professeur à l'Université Simon Fraser en 2002 où il enseigne en archéologie et en études autochtones. Il a joué un rôle déterminant dans la création du département des études sur les Premières Nations en 2012 et en a été le premier président.

APPENDICE F:

Annexe F : Engagements de la Table ronde de la ministre de 2017, Parlons de Parcs Canada

Pertinent pour la rétroaction des rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone

Voici des extraits du document **Parlons de Parcs Canada** pertinents pour les sujets abordés lors des rassemblements sur le patrimoine culturel autochtone tenus en novembre 2018. Pour lire la version intégrale de ce rapport, veuillez consulter la page suivante : <https://parlonsdeparcscanada.ca/fr>.

PRIORITÉS

Les résultats de l'engagement de la Table ronde de 2017 laissent entrevoir une nouvelle conception du rôle que les lieux gérés par Parcs Canada peuvent jouer à l'avenir. Pour ce faire, il faudra se concentrer sur plusieurs priorités, notamment :

- ❖ Renforcer le rôle que joue Parcs Canada dans la réconciliation avec les peuples autochtones et continuer d'accroître la collaboration avec les peuples autochtones en matière de conservation, de restauration et de jouissance des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

ENGAGEMENTS

Afin de tirer parti de ces réussites, et en tenant compte des opinions exprimées dans le cadre de la Table ronde de 2017, la ministre s'engage à prendre les mesures suivantes :

Établir de nouveaux parcs et aires marines de conservation

- ❖ S'associer avec les peuples autochtones et d'autres pour œuvrer à la réalisation des objectifs d'Aichi concernant la protection des écosystèmes terrestres et d'eau douce. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du processus « En route vers l'objectif 1 du Canada », seront toujours fondés sur la science et les connaissances traditionnelles et contribueront à la création d'un réseau intégré d'aires protégées et de conservation.
- ❖ Favoriser la création d'aires protégées et de conservation autochtones en collaboration avec les peuples autochtones du Canada.

Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique

- ❖ Dresser l'inventaire des sites archéologiques et historiques menacés par le changement climatique et les pressions exercées par le développement et travailler en partenariat avec les peuples autochtones et les établissements d'enseignement pour recenser et préserver ces lieux.

Conserver notre patrimoine culturel

- ❖ Travailler de concert avec les organisations autochtones sur les modifications à apporter à la *Loi sur les lieux et monuments historiques* pour assurer une représentation autochtone permanente au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel

Faire progresser la collaboration de Parcs Canada avec les peuples autochtones afin de renforcer la relation la plus importante de l'Agence dans un esprit de réconciliation :

- ❖ Adopter les principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones comme cadre d'un partenariat renouvelé.
- ❖ Collaborer avec les groupes et communautés autochtones dans le cadre de la gestion de tous les sites de Parcs Canada, y compris la planification de la gestion.
- ❖ Trouver des moyens de rétablir le lien historique avec les terres et les eaux que les Autochtones ont occupées depuis des temps anciens.
- ❖ Faire participer les peuples autochtones aux programmes de conservation et veiller à ce que les connaissances traditionnelles autochtones et les sciences de la mer de l'Arctique éclairent les décisions en matière de conservation et de gestion.
- ❖ Donner suite aux travaux du Cercle autochtone d'experts, qui a présenté un rapport à la ministre sur la façon dont les peuples autochtones peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation du Canada.
- ❖ Favoriser la création d'aires protégées et de conservation autochtones en collaboration avec les peuples autochtones du Canada.
- ❖ Dans la mesure du possible, élargir les projets de gestion responsable et les programmes de gardiens autochtones à Parcs Canada comme élément central d'un partenariat renouvelé.
- ❖ En collaboration avec les peuples et communautés autochtones, trouver des possibilités de programmes d'interprétation et de narration fondés sur des activités et des connaissances traditionnelles.

Récits et intendance autochtones

L'un des principaux aspects de la réconciliation consiste à donner aux peuples autochtones l'occasion de parler de leur propre vécu sur des sites d'importance culturelle afin d'instruire les visiteurs sur l'histoire autochtone.

- ❖ Pour y parvenir, nous devons œuvrer de concert avec les peuples et collectivités autochtones à des projets de gestion responsable et à des programmes de gardiens autochtones, veiller à mettre en œuvre ces mesures dans les lieux historiques nationaux et faire en sorte qu'elles comprennent la diffusion des récits et de l'histoire autochtones.

APPENDICE G :

Rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI) – Préservation et protection du patrimoine au Canada;

Recommandations pour le patrimoine autochtone

15	Le Comité recommande que Parcs Canada soutienne une initiative dirigée par des autochtones qui sera chargée : ❖ de déterminer comment les sites importants pour les peuples autochtones du Canada devraient être protégés et préservés; ❖ d'augmenter la capacité des communautés autochtones à préserver les sites d'importance pour elles; ❖ de faire valoir le point de vue des communautés autochtones en ce qui a trait à la protection des sites d'importance pour elles, notamment au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de son Secrétariat, de Parcs Canada et des autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.
16	Le Comité recommande qu'en collaboration avec les groupes autochtones, Parcs Canada inclue des registraires autochtones dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux afin d'améliorer le processus d'identification et de désignation des lieux d'importance pour les Autochtones.



17

Le Comité recommande qu'en appui à la mise en œuvre des appels à l'action 79 et 81 de la Commission de vérité et réconciliation, et en consultation avec les groupes autochtones concernés :

- ❖ le gouvernement fédéral adopte une loi modifiant la Loi sur les lieux et monuments historiques de manière à ajouter la représentation des Premières Nations, des Inuits et des Métis au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de son secrétariat;
- ❖ la Commission des lieux et monuments historiques du Canada examine les politiques, critères et pratiques entourant le Programme national de commémoration historique de manière à intégrer l'histoire, le patrimoine, les valeurs et les pratiques de commémoration autochtones au patrimoine et à l'histoire du Canada;
- ❖ Parcs Canada établisse et mette en œuvre un plan et une stratégie nationale sur le patrimoine pour assurer la commémoration et, le cas échéant, la conservation des sites des pensionnats, afin de préserver ce chapitre de l'histoire et de ne pas oublier les séquelles laissées par ces pensionnats, ainsi que pour souligner la contribution des peuples autochtones à l'histoire du Canada;
- ❖ le gouvernement fédéral, en collaboration avec les survivants des pensionnats indiens, commande un monument national sur les pensionnats et l'installe de manière à ce qu'il soit accessible au public et très visible dans la ville d'Ottawa, afin d'honorer les survivants et tous les enfants qu'ont perdus les familles et les collectivités concernées.

Pour lire le rapport complet et les réponses du gouvernement, visitez le site <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/ENVI/rapport-10>.

APPENDICE H :

Lectures complémentaires

Cette liste de lecture a été créée dans un esprit de transparence afin de diffuser le travail de Parcs Canada avec les peuples autochtones et d'autres documents à l'appui liés aux questions soulevées lors des rassemblements autochtones sur le patrimoine culturel.

Publications de Parcs Canada

Nous nous levons ensemble : Atteindre l'objectif 1 du Canada en créant des aires protégées et de conservation autochtones dans l'esprit et la pratique de la réconciliation.

Nous nous levons ensemble est le rapport du Cercle autochtone d'experts qui a travaillé pour progresser dans le cadre de l'initiative En route vers l'objectif 1 du Canada, soit accroître la superficie des terres et des eaux conservées d'ici 2020.

Agence Parcs Canada, 2018.

http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/pc/R62-548-2018-fra.pdf

La Terre, source de savoir : Réflexions et exemples de collaboration avec les détenteurs de savoir traditionnel autochtone pour la gestion des lieux patrimoniaux de Parcs Canada

La Terre, source de savoir présente une série de projets fondés sur le savoir autochtone et décrit comment Parcs Canada travaille avec les détenteurs du savoir autochtone pour remplir son mandat.

Agence Parcs Canada, 2015.

<http://parkscanadahistory.com/publications/the-land-is-our-teacher-f-2015.pdf>

Des parcours à découvrir : Un guide pour l'engagement et l'établissement de relations avec les peuples autochtones pour la gestion des aires patrimoniales de Parcs Canada.

Des parcours à découvrir propose des exemples de projets de Parcs Canada, sous forme de guide destiné aux membres de l'équipe de Parcs Canada et à toutes les personnes qui établissent et qui entretiennent les relations avec les peuples autochtones.

Agence Parcs Canada, 2014.

http://www.georgewright.org/Promising%20Pathways_small_20140417.pdf

Travailler ensemble : Nos histoires; Meilleures pratiques et leçons retenues en engagement autochtone

Dans le but de souligner les réalisations des peuples autochtones et de Parcs Canada, *Travailler ensemble* offre un recueil des meilleures pratiques de collaboration pour la réalisation des activités de programme et des résultats stratégiques de Parcs Canada.

Agence Parcs Canada, 2011.

<https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/aa-ia/te-wt>

Publications du gouvernement du Canada

Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones

Ces principes constituent un point de départ afin d'appuyer les mesures prises par le gouvernement du Canada pour mettre fin au déni des droits autochtones qui a conduit aux politiques et aux pratiques de dépossession et d'assimilation. Ils fournissent une orientation pour le travail devant être effectué afin de respecter l'engagement du gouvernement envers le renouvellement des relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement et entre les Inuits et la Couronne.

Ministère de la Justice du Canada, 2018.

<https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/principles-principes.html>

Unis dans la diversité : une voie vers la réconciliation; Rapport final des cercles interministériels sur la représentation des Autochtones

Le rapport des cercles interministériels sur la représentation autochtone sur les consultations menées auprès des fonctionnaires fédéraux actuels et passés sur les défis et les obstacles auxquels font face les peuples autochtones qui travaillent dans la fonction publique.

Gouvernement du Canada, 2017.

<https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/organisation/greffier/publications/unis-diversite.html>

Autres publications

Voices of Understanding Looking Through the Window

Examiner les modèles de prise de décision et créer des espaces éthiques où les communautés autochtones et l'Alberta Energy Regulator peuvent travailler ensemble. Alberta Energy Regulator, 2017.

https://www.aer.ca/documents/about-us/VoiceOfUnderstanding_Report.pdf

Projet de recherche nationale sur le tourisme autochtone; Retombées économiques du tourisme autochtone au Canada

La première étude de cette ampleur réalisée sur le tourisme autochtone depuis plus de dix ans met en avant l'importance, la croissance et le perfectionnement de celui-ci à travers tout le pays.

Association touristique autochtone du Canada, 2015.

<https://indigenoustourism.ca/corporate/wp-content/uploads/2015/04/REPORT-ATAC-Ntl-Ab-Tsm-Research-2015-April-FINAL.pdf>



© Parcs Canada

